

JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. FEVRIER 1794.

*Neque te ut miretur turba, laboras;
Contentus paucis lectoribus. Flor. Sat. 10, l. 1.*



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur-
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.



JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

1. Février 1794.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Sur le gouvernement qui convient à la France, & qui ne peut être que son ancien gouvernement. A Bruxelles, chez Le-maire. 1793. in-8vo.

LE but de cette brochure est de combattre le système des Monarchiens, Brissotins, Girondins & autres égoïstes désignés par des noms différens, mais qui dans le fond ne sont qu'une même faction, dont le but est de jouir paisiblement des crimes passés, sans en faire de nouveaux qui pussent troubler leur précieux repos. Peut-être les vues de l'auteur qui les combat, toutes sages qu'elles sont, ne seront pas réalisées dans toute leur étendue,

Autres
réflex. sur
le même
sujet, 15
Sept.
1793, p.
83.

& que la France, si elle subit un démembrement, n'aura ni son ancien gouvernement, ni celui que les Monarchiens lui décernent; que semblable à un arbre dont les rameaux greffés sur d'autres arbres ou plantés dans un autre

15 Avril 1793, p. 639. sol subissent des changemens sensibles, elle verra son gouvernement se diversifier en raison directe de sa division : mais les observations de l'auteur ne perdent par-là rien de leur justesse ; elles sont sur-tout péremptoires à l'égard de l'informe & funeste constitution de 1791. On en jugera par celles que nous citons pour exemple. „ Lorsque pour „ tirer la monarchie Françoisé de ses ruines, „ on entend parler d'accommodement & de „ la constitution de 1791, on n'est pas moins „ effrayé que surpris. Si ses auteurs n'ont connu „ ni leur nation, ni leur siècle ni ce que c'est „ qu'un gouvernement ; s'ils n'ont été que „ des factieux absurdes, & des intrigans habiles par la violence & le crime ; s'ils ont „ pu renverser un royaume, & n'ont pas su lui „ donner des loix ; quel nom faudra-t-il donner à ceux qui voudroient faire revivre leur constitution, après en avoir vu l'épouvantable résultat ? „

„ Est-il un homme qui puisse douter que „ tous les malheurs du royaume ne lui soient „ imputables ; que cette anarchie appelée „ république ne soit sortie de son sein ; que „ tous les forfaits commis après elle n'aient „ été la continuation des siens ; l'effet de ses „ principes, le fruit de ses exemples ? Désastreuse même avant sa naissance & tandis

„ que l'on formoit ce composé monstrueux,
 „ n'étoit-ce pas elle qui, depuis 1789 jusqu'à
 „ la fin de 1791, couvroit la France, le com-
 „ tat d'Avignon & l'Amérique, de meur-
 „ tres & d'incendies, pour tout égaliser &
 „ tout soumettre? Ne sont-ce pas ses auteurs
 „ qui les premiers ont porté des mains sacri-
 „ leges sur le roi & sa famille par deux em-
 „ prisonnemens; qui en insultant tous les
 „ souverains se sont efforcés d'avilir la majesté,
 „ & ont construit les degrés de l'échafaud
 „ de leur roi? Tout n'étoit-il pas bouleversé
 „ en France quand leur constitution a été
 „ acceptée? „

„ Lorsqu'on jette un coup d'œil sur ses prin-
 „ cipes & ses décrets, on voit qu'elle n'a pro-
 „ duit que ce qu'elle devoit produire. Des
 „ droits de l'homme qui replongent l'état de
 „ société dans l'état de nature; l'égalité qui
 „ détruit la subordination & efface les gra-
 „ dations nécessaires; la liberté qui pour le
 „ peuple n'est que la licence civile & mo-
 „ rale; l'usurpation des propriétés les plus
 „ sacrées, qui renverse la première base de
 „ la sociabilité; l'avilissement de la Religion
 „ & de ses ministres; le renversement de ses
 „ loix, & la formation d'un clergé hérési-
 „ que; une tolérance de religion qui tend
 „ au mépris & à l'intolérance de toutes; la
 „ presse favorisée dans tous ses abus, pour
 „ consommer la corruption des mœurs & des
 „ principes qu'elle avoit empoisonnés; un code
 „ criminel fait pour multiplier les crimes par
 „ l'impunité ou la nature des peines; toutes

35 les fonctions publiques livrées au brigandage des élections ; la souveraineté du peuple établie en principe pour lui donner le droit de changer de gouvernement au gré des factieux , comme il l'a fait trois fois en trois années ; des assemblées qui ont le pouvoir de détruire mutuellement leurs décrets , & qui les ont détruits ; un roi imaginaire fait pour leur obéir , qui n'est ni législateur ni administrateur ni arbitre de la paix & de la guerre , sujet à la déchéance du trône , qui ne décide & ne dispose de rien , qui ne peut récompenser ni punir ; des ministres responsables au premier mécontent & jouets perpétuels de l'insolence populaire ; des soldats commandés par des soldats élus , qui ne peuvent ni les réprimer sans péril , ni s'en faire respecter par leur autorité & leur naissance ; la liberté indéfinie donnée à tous les citoyens de s'assembler & de former ces clubs qui se sont rendus souverains , tyrans qui maîtrisent des tyrans , & qui consomment cette anarchie d'autorités établie par la constitution , enfin la destruction de cette noblesse qui étoit l'ame des armées , la fondatrice & le soutien de la monarchie. »

35 « Telles sont les dispositions de ce fameux régime qui a opéré la subversion de la France , & que voudroit rendre à la France une secte qui ose encore exister. Pouvoit-on en attendre autre chose que ce qui en est résulté , & comment n'auroit-il pas toujours le même résultat ? Ce seroit un pro-

„ jet bien étrange que de vouloir réparer des
 „ défaits par leur cause. En abjurant cette
 „ constitution, on a enlevé le tison qui avoit
 „ embrasé le royaume; le rejeter dans l'in-
 „ cendie seroit-ce un moyen de l'éteindre? „
 „ Mais que dis-je? cette constitution que
 „ l'on prétend abolie, ne regne t-elle pas en-
 „ core dans toute sa force; & n'est-ce pas
 „ elle qui préside à l'anarchie actuelle que
 „ les souverains veulent détruire? Replacez-
 „ y le simulacre de royauté qu'elle avoit éta-
 „ bli, elle existera toute entière. Tous ses
 „ principes, tous ses effets subsistent. A-t-on
 „ révoqué les droits de l'homme? La souve-
 „ raineté du peuple n'est-elle pas en plein
 „ exercice? A-t-on relevé les tribunaux, ré-
 „ tabli la Religion, le clergé, la noblesse,
 „ restitué les usurpations, rassuré les pro-
 „ priétés, aboli les élections, supprimé les
 „ clubs, les nouvelles loix, le nouveau ré-
 „ gime? L'assemblée républicaine & régicide
 „ n'est-elle pas l'image de l'assemblée consti-
 „ tuante? Tout ce qui s'est fait après elle,
 „ n'a été que le développement & l'appli-
 „ cation continuée de ses principes, que l'exé-
 „ cution rigoureuse de ses décrets, la suite
 „ inévitable de ses subversions. La républi-
 „ que n'est autre chose que la constitution
 „ exécutée dans sa plénitude; on n'a fait
 „ qu'en exprimer les derniers suc, les der-
 „ niers poisons; on n'a fait qu'ajouter le
 „ meurtre au meurtre, la barbarie à la cruauté,
 „ le brigandage à l'usurpation, la dissolution
 „ à l'anarchie, & l'athéisme à l'impicité. „

„ Voilà donc le remede qu'on voudroit op-
 „ poser aux malheurs de la France, une conf-
 „ titution qui la ravage encore, & à laquelle
 „ on n'ajouteroit qu'un roi sans pouvoir! ce
 „ seroit replacer la monarchie à l'époque d'où
 „ elle est tombée dans le précipice où nous
 „ la voyons. Elle seroit semblable au rocher
 „ de Sifiphe, qui roule toujours sur la même
 „ pente dès qu'on le replace à son sommet. „

Il a paru en même tems & chez le même
 imprimeur un écrit intitulé *Réflexions sur l'in-*
térêt qu'ont les souverains au rétablissement
de la monarchie françoise *. Dans peu d'ou-

* Il ne faut
 pas confon-
 dre cet écrit
 avec un au-
 tre dont le
 titre est à
 peu près
 semblable,
 15 Sept.
 1793, p. 83.

vrages relatifs à cet objet on a déployé une élo-
 quence plus mûre & plus vraie. Il y a des ta-
 bleaux bien propres à réveiller le monde endor-
 mi, à ranimer ce qu'il y a encore de justice, d'hu-
 manité, de Religion parmi les hommes. „ Ce
 „ n'est pas seulement la chute d'une monar-
 „ chie florissante que l'on peut déplorer dans
 „ le bouleversement de ce royaume; ce n'est
 „ pas la perte de sa prospérité, de sa gloi-
 „ re, de son bonheur, & son retour subit
 „ vers la barbarie : c'est la dissolution même
 „ de l'ordre social dans le sein de ce vaste
 „ empire; c'est la décomposition violente &
 „ douloureuse qu'il éprouve dans toutes ses
 „ parties; & qui le fait expirer dans les tor-
 „ tures d'une maladie nouvelle, inconnue
 „ sur la terre. Autrefois des peuples étran-
 „ gers & vagabonds venoient désoler des con-
 „ trées opulentes; ici c'est un peuple immense
 „ qui ravage son sol, l'arrose de son sang,

„ s'anéantit lui-même, & qui trouveroit ses
 „ fauveurs dans ses conquérans, quels qu'ils
 „ fussent. „

„ Tout ce que l'injustice & la cruauté peu-
 „ vent produire d'atrocités, tout ce qu'elles
 „ peuvent avoir de raffinemens, tout ce que
 „ la tyrannie & l'impiété n'osèrent jamais en-
 „ treprendre, tout ce que peut enfanter de
 „ monstrueux l'extravagance en fureur, tout
 „ ce que l'esprit de subversion n'a pas semé
 „ dans l'immense surface des siècles & du
 „ monde, se trouve réuni dans un seul point
 „ de la terre, & des siècles dans l'espace de
 „ quatre années & dans l'enceinte d'un seul
 „ royaume. La scélératesse se développant par
 „ l'encouragement de l'impunité & de la len-
 „ teur des remèdes, a produit une destruction
 „ graduelle, rapide & générale, qui paroif-
 „ sant toujours ne pouvoir croître, offre ce-
 „ pendant chaque jour quelque atroce nou-
 „ veauté. De forfaits en forfaits, de désaf-
 „ tres en désastres, on est parvenu à la dis-
 „ solution de tout : chacun des momens laissé
 „ aux factieux a été mis à profit pour le
 „ crime. „

„ La première atteinte donnée aux pro-
 „ priétés des premiers ordres a conduit à en-
 „ vahir toutes les autres ; le premier attentat
 „ contre la Religion a conduit à l'anéantisse-
 „ ment du culte, & à un athéisme national ;
 „ le premier meurtre a été le signal des maf-
 „ facres ; la première insulte faite à la royauté
 „ a préparé la chute du trône ; le premier
 „ outrage fait à la majesté a préparé l'échafaud

„ du monarque. Ses sujets qui l'avoient ado-
 „ ré, l'ont condamné au supplice ; ses sol-
 „ dats l'y ont traîné ; son peuple a vu ce
 „ forfait avec des yeux tranquilles. Sa mort
 „ n'a pas été vengée, & son auguste épouse,
 „ la fille des Césars, celle qui fut la plus
 „ puissante reine du monde, a versé son sang
 „ sur le même échafaud ; elle s'y est vue
 „ conduite dans le costume des plus vils cou-
 „ pables, pour insulter en elle à la majesté
 „ de tous les souverains, & l'avilir s'il étoit
 „ possible. „

„ Tant de fureurs, loin d'affouvir la rage
 „ des forcenés, lui servent d'aliment ; le goût
 „ du crime se fortifie par le crime ; le peu-
 „ ple François est une bête féroce qui a goûté
 „ le sang, & qui veut vivre de sang. Après
 „ s'être abreuvé du plus pur, il ne choisit
 „ plus : toutes les vies sont indistinctement
 „ menacées, attaquées, sacrifiées. Ce que l'é-
 „ tat a de plus distingué & de plus respec-
 „ table est entassé dans les prisons avec ce
 „ qu'il a de plus vil, avec des citoyens de
 „ toutes les classes, sans égards pour l'âge &
 „ pour le sexe. Quiconque a le malheur d'être
 „ riche ou vertueux, y est précipité, en
 „ proie au besoin, & attendant la répétition
 „ des massacres. Des tribunaux d'affassins sont
 „ multipliés, des armées de bourreaux sont
 „ organisées, pour couvrir le royaume de vic-
 „ times humaines. „

„ Et ce n'est point dans le fanatisme d'une
 „ guerre civile que s'exécutent ces horreurs ;
 „ c'est avec un sang-froid plus révoltant que

„ la fureur même ; c'est avec une gaieté affreuse, qui fait d'un massacre une fête publique. Le peuple le plus policé de la terre nage dans le sang comme dans son élément naturel , & de tous les spectacles dont il est si avide , le meurtre est devenu pour lui le plus nécessaire.

„ Cette partie du peuple qui assassine l'autre, n'est point à l'abri de la mort ; les meurtriers s'égorgent entr'eux. Les mêmes hommes sont tour-à-tour bourreaux & victimes. „

„ En détruisant tout , ils sont les artisans de leur propre ruine. Le cultivateur forcé d'être soldat , livré d'ailleurs au pillage , abandonne ses travaux , ainsi que l'ouvrier des villes , & le négociant. Tout est contraint de prendre les armes , & d'exposer sa vie pour la défense de ses tyrans ; tout est entre le glaive & la disette. Un million d'hommes ont disparu du milieu de cette nation. La guerre civile qui s'y allume , fera le moindre de ses maux ; le joug de fer qui l'opprime , multipliera encore ses calamités. Quels seront ces nouveaux désastres & ces nouveaux crimes ? L'imagination ne les devine pas , mais la scélératesse les inventera , l'esprit de vertige les exécutera , il n'est plus permis d'en douter. „

„ Mais comment les auteurs de tant de calamités & de tant de crimes les ont-ils accumulés impunément sous les yeux de l'Europe , qui en lit assidument l'histoire ? „
„ Comment tous les peuples qui ont conservé

„ quelque religion & quelques vertus , ne se
 „ font-ils pas soulevés contre eux ? Comment
 „ se trouve-t-il des hommes qui , ne sachant
 „ pas faire un retour sur eux-mêmes , voient
 „ cette dissolution avec indifférence , ou osent
 „ même en favoriser le principe ? L'humani-
 „ té ne seroit-elle donc plus un sentiment
 „ général ? Le crime auroit-il donc perdu sa
 „ couleur pour la plupart des yeux ? & ne
 „ croiroit-on pas qu'il s'est fait en même
 „ tems une révolution & dans les mouve-
 „ mens de la nature & dans les lumieres de
 „ la raison ? „

*Elévations de l'ame à Dieu , ou prieres
 tirées de la sainte Ecriture , pour toutes
 les différentes situations où l'on peut se
 trouver pendant la vie. Par l'abbé Cle-
 ment. A Bruxelles, chez Lemaire & le Char-
 lier. 1793. in-12 de 250 pag. Prix 35 sols
 de Fr. rel.*

UN des caractères de l'Écriture-Sainte ,
 particulièrement des Psaumes , est d'ex-
 primer toutes les situations possibles de l'hom-
 me , tant relativement à son état intérieur ,
 qu'aux choses qui l'environnent , & les évé-
 nemens divers qui occupent sa vie terrestre.
 Il est naturel de puiser dans cette source les
 prieres qui lui conviennent dans tous les tems
 & dans toutes les circonstances. C'est ce qu'a
 fait l'abbé Clement avec un succès commun
 à tous ses ouvrages *.

* 15 Mars
 1792 , p.
 423.

*Épître sur l'homme, publiée à l'occasion
de la révolution Française.*

Audax omnia perpeti
Mens humana ruit per vetitum & nefas....
Nil mortalibus ardui est.
Cælum ipsum petimus stultitiâ, neque
Per nostrum patimur scelus
Iracunda jovem ponere fulmina.

A Bruxelles, chez Huyghe, 1794.

IL est certain que si l'on pouvoit douter de la méchanceté originelle de l'homme, on en trouveroit des preuves aussi invincibles que multipliées dans la révolution française. Cette réflexion qui tout récemment encore a frappé plus d'un observateur *, est développée amplement dans ce poëme ; mais l'auteur s'étendant beaucoup sur la généralité des crimes, semble avoir trop légèrement touché à ceux qui faisoient son objet direct : ce qui a fait croire à quelques lecteurs que la pièce étoit déjà ancienne ; ils ont cru y voir des réminiscences & des allures qui ne sont pas celles d'un homme fortement irrité contre les erreurs dominantes. Cependant après avoir parcouru toutes les plages du monde pour en recueillir les tableaux les plus noirs, quelquefois surchargés & tournés en caricatures, comme celui qu'il a pris, p. 11, sur les rives de la Plata, il s'arrête sur les horreurs de l'athéisme François.

* 1 Août
1793, p.
497.

Dans sa rage homicide
Vois la France agiter le glaive régicide,
Et sans remords livrée à mille excès divers,
Par des crimes nouveaux étonner l'univers.

O ma triste patrie! ô champs remplis d'alarmes!
 Qui lira vos malheurs sans répandre des larmes?
 Sous l'empire des rois vos heureuses cités
 Des chefs-d'œuvres des arts déployoient les beautés.
 L'or y couloit par-tout d'une source féconde.
 Vous étiez & la gloire & l'exemple du monde.
 Dans vos murs embellis par la main des plaisirs,
 De vos goûts enchanteurs, objet de ses desirs,
 L'étranger accouroit partager la finesse
 Et savourer en paix l'aimable & douce ivresse.
 Compagnes du bon ton & de la liberté,
 Les graces y regnoient avec l'urbanité :
 La gaité présidoit à vos charmans spectacles;
 Le dieu du goût lui-même y rendoit ses oracles.
 Quel affreux changement! de lâches factieux,
 Des loix de leur pays destructeurs odieux,
 Ont, par le noir tissu de leurs brigues fatales,
 Fait renaître les jours des Goths & des Vandales,
 Et peut-être à jamais effacé de nos cœurs
 La loyauté françoise & nos antiques mœurs.

Tout cela est d'une triste vérité; & ce qui est vrai encore, c'est que les choses que le poète regarde comme un contraste avec la révolution, sont précisément celles qui l'ont amenée. Oh oui, ce sont ces *mans des plaisirs*, ces *goûts enchanteurs*, cette *finesse & ivresse*, ce *bon ton*, ces *graces*, ces *charmans spectacles*, c'est-à-dire, toute l'afféterie, la mollesse & l'inutilité d'une nation frivole, sensuelle, & corrompue, qui ont préparé de loin & de près sa dernière catastrophe.

La *préface* contient sur la perversité de l'homme un passage digne de la physiologie la plus sage. „ L'homme est bon, ont dit quelques philosophes modernes, ses vices ne viennent que des institutions humaines : ils en

» font le fruit. Voilà bien des erreurs en peu
 » de mots *. Ils l'ont bien senti, mais cette
 » opinion étoit nécessaire à leur plan. En af-
 » foiblissant la foi au dogme du péché origi-
 » nel, ils ébranloient la base sur laquelle porte
 » tout l'édifice de la Religion chrétienne.
 » L'homme naît méchant : il a en lui un fond
 » de corruption qui se développe avec ses fa-
 » cultés, vit toujours dans son cœur & ne
 » cesse jamais de l'incliner au mal. La loi par
 » elle-même, n'est pas un frein à ses penchans ;
 » elle ne sert souvent qu'à les irriter. Voilà la
 » vérité telle qu'elle est, non-seulement con-
 » sacrée dans les Livres-Saints, mais attestée
 » par les annales de tous les peuples. En effet
 » l'histoire montre dans l'homme à ceux qui
 » savent la lire avec fruit, un être malheureux,
 » avili, dégradé, en un mot, un être déchu
 » d'une grandeur originelle. Cette vérité n'a-
 » voit point échappé à la pénétration des phi-
 » losophes de l'antiquité : ils n'ont eu de l'in-
 » certitude que sur sa cause. Quelle honte pour
 » nos prétendus sages modernes d'avoir été
 » ou de s'être montrés moins éclairés sur un
 » point aussi important, que des hommes que
 » Dieu avoit laissés dans les ténèbres du pa-
 » ganisme. »

L'auteur raisonne moins bien quand il va
 chercher les preuves de la corruption humaine
 dans l'état de sauvage, où *les premiers hom-
 mes, animaux muets & hideux, se dispu-
 terent d'abord à coups d'ongles & à coups
 de poings, le gland qui étoit leur nourriture
 & les tannieres qui leur servoient de re-*

traite. L'autorité d'Horace n'auroit pas dû lui paroître suffisante pour adopter une erreur contraire à la nature de l'homme, qui jamais n'a été ni pu être sauvage, dans ce sens-là. Non-seulement l'écriture & toutes les histoires du monde attestent le contraire ; mais Buffon, Voltaire lui-même, observent que les qualités essentielles de l'homme ne comportent pas cet état (a). Du reste, l'on est fondé à ne regarder ceci que comme une distraction de l'auteur & l'effet de son enthousiasme pour le poète philosophe, d'après lequel il parle. Il y a encore çà & là quelques obscurités de ce genre. Comme, p. ex., les *deux mobiles* de l'homme qui sont la *raison & l'instinct du plaisir : mobiles qui agissent toujours en lui*. L'homme pauvre & souffrant, content & résigné dans son état, n'est guère agité par *l'instinct du plaisir* ; à moins qu'on n'entende par-là les vérités éternelles, ce qui paroîtroit un peu étrange. Ce qui suit, a besoin encore d'explication. *Ces deux mobiles ne manquent jamais de l'avertir de ce qu'il doit faire ou éviter*. Il est donc bien indocile, puisqu'avec ces

(a) Voyez le Journ. du 15 Janv., p. 90. — *Catéch. Phil.* n. 153. Il est inutile d'avertir qu'il ne faut pas confondre cet état romanesque & impossible avec celui des Hurons, Algonquins &c, qui ne sont pas *sauvages* dans les termes d'Horace ; & qui d'un autre côté sont bien loin de la condition primitive & naturelle de l'homme ; preuve eux-mêmes particulièrement sensible de la dégradation originelle. *Ibid.* n. 156, 453.

ces deux mobiles, s'il n'en a pas d'autres, l'homme est constamment un franc scélérat. *Toute action contre l'ordre est la suite d'un faux raisonnement.* L'athée ou le déiste qui sacrifie tout ordre à son plaisir, raisonne très-bien ; leur logique est de la plus exemplaire exactitude. Quoi qu'il en soit, le résultat général de cette Epître & des notes qui la commentent, n'en est pas moins que l'homme est un être corrompu & dégénéré, & que c'est exactement ce que l'Histoire nous apprend à chaque page :

Qu'y trouvons-nous ? par-tout des êtres malheureux,
 Avilis, dégradés, dans le vice orgueilleux,
 Et qui par des penchans, cause de leur ruine,
 Effacent jusqu'aux traits de leur noble origine.
 Elle atteste en tous lieux les crimes des mortels.
 Là, leurs mains à l'erreur ont dressé des autels ;
 Ici méconnoissant l'instinct de la nature
 Leur droit est l'intérêt, & leur loi, le parjure ;
 Plus loin sans frein, sans mœurs & sans humanité,
 Vils émules des ours par leur férocité,
 Ils portent la terreur, la mort & le ravage
 Sur les bords malheureux qu'enfangeante leur rage.

L'ouvrage est adressé à un savant bien extraordinaire, puisque l'auteur semble douter que dans l'élevation de ses études sublimes il croie

dignes de sa pensée
 L'homme, ses longs malheurs, sa grandeur éclipsée.

Ce savant, jeune encore, est correspondant de plusieurs académies nationales (celles-ci sont détruites depuis près d'un an) & étrangères, qui sont très-suspectes, plusieurs très-ignorantes, d'autres corrompues, toutes inutiles & dégénérées en clubs plus ou moins inquiétans *.

Lettre de M. Ernst, chanoine régulier de l'abbaye de Rolduc, & curé d'Afden, à l'auteur du Journal, le 10 Décembre 1793.

PERMETTEZ que je prenne la liberté de vous faire quelques observations sur ce que vous avez dit dans votre dernier Journal des deux Dissertations latines du P. Molkenbubr, bien capables de faire une révolution dans la république littéraire (a). Mais aussi parce que nous n'avons eu que trop de révolutions en tout genre, je voudrois que vous ne vous prêtassiez point à faire réussir celle-ci. Je n'ai pas vu les Dissertations en question, je n'en juge que d'après ce que vous en rapportez, & sans prétendre en rien déroger aux éloges que vous donnez à la sagacité & à l'érudition de l'auteur. Je voudrois seulement qu'il essayât sa critique de manière que le résultat en fût sans inconvénient. Vous allez voir, monsieur, que ces dissertations en amènent un bien grand (b). Aussi suis-

(a) Je ne vois pas quelle révolution feroit dans la république littéraire l'authenticité contestée de quelques anciens écrits. Quelle révolution a produit ce nombre infini de livres, Sermons, Histoires, Commentaires, Lettres, &c, attribués durant des siècles, à tel Saint, à tel Docteur, à tel Pape, à tel Evêque, & reconnus aujourd'hui pour apocryphes? Qu'est-ce que la Lettre d'un Polycrate à l'égard de tout cela; & quel mal arrivera-t-il à son sujet, dont nous ayons été exempts pendant les terribles ravages que la critique exerçoit précédemment?

(b) J'avoue ingénument que je n'en vois aucun. Après avoir lu la Lettre de M. E. en entier, avec toute l'attention que je dois à ses talens, à son excellent jugement, à son zèle connu pour le bien, & enfin à

se persuadé que si vous aviez été à même de recourir aux originaux, vous n'eussiez point souscrit au sentiment de l'auteur, ni engagé vos lecteurs à y adhérer (a).

Dans l'une de ces Dissertations le P. M. s'inscrit en faux contre les Lettres de S. Cyprien & les Conciles tenus sous sa présidence au sujet du baptême des hérétiques. Ce sentiment n'est pas aussi neuf qu'il a peut-être paru à cet écrivain (b). S. Augustin témoigne que de son tems quelques-uns regardoient ces piéces comme fausses. Voici comme il s'exprime à ce sujet dans sa Lettre 93, autrefois 48, num. 38 de l'édit. des Bénédictins : *Quamquam non desint, qui hoc Cyprianum profus non sensisse contendunt, sed sub ejus nomine a presuntoribus atque mendacibus fuisse confectum* (c) &c. Mais au num. suivant le S. Docteur se déclare contre ce sentiment pour deux raisons,

l'amitié dont il m'honore, je n'ai pu me convaincre d'aucun inconvénient dans l'examen critique des ouvrages en question.

(a) Les Dissertations du P. M. étant imprimées & publiques, les lecteurs les jugeront. Ils ne doivent certainement pas s'en tenir à mon jugement. S'il étoit nécessaire de les en avertir, je le ferois avec empressement. Mais dans telles matieres, il est évident par la nature des choses, qu'elles ne peuvent produire la conviction qu'autant que chacun en aura apprécié les preuves.

(b) Ce sentiment n'a pas paru neuf au P. M. On lit p. VIII la position suivante : *Epistolæ Cyprianicæ, finiente sæculo IV, habitæ fuerunt dubiæ fidei teste sancto Augustino*. Et les preuves, p. 17. — Il cite d'ailleurs *Misſorius* qui avant lui a soutenu la même opinion.

(c) Il dit encore ailleurs (*si tamen censuit hæreticos denud baptizari*), ce qui prouve que ce doute n'étoit pas passager, mais bien consolidé dans l'esprit du S. Docteur. Et ailleurs encore : *si scripta ejus esse constat*. Et encore : *aut non sensit omnino quod eum sensisse putatis, aut postea correxit* &c.

savoir 1^o. parce que le style de S. Cyprien a un caractère d'originalité qui le fait connoître, 2^o. parce que les écrits & le fait de ce Saint servent à faire triompher l'Eglise sur les Donatistes. Nos tamen duas ob res non negamus illud fensisse Cyprianum, quòd & stylus ejus habet quamdam propriam faciem, quâ possit agnosci (a), & quòd ibi magis contra vos nostra causa demonstratur invictior &c. Dans ses sept livres de Baptismo contra Donatistas & ailleurs, S. Augustin fait encore voir l'avantage que l'Eglise retiroit des écrits & de la fausse démarche de S. Cyprien; in quibus, dit-il en parlant de cet ouvrage lib. 2. Retract. cap. 18, docui, nihil sic valere ad refellendos Donatistas & ad eorum prorsus ora claudenda, ne adversus Ecclesiam catholicam suum schisma defendant, quomodo litteras factumque Cypriani (b). Le P. M.

(a) A cela le P. M. répond par les paroles de Misfortius : Sed & ego epistolam Cyprianicæ locutioni respondentem effingere me posse non dubito. Il prouve ensuite qu'un style qui imite la manière d'écrire; mais qui rend mal le caractère & les maximes de l'auteur, est justement suspect, & paroît prouver mieux encore que c'est ici exactement le cas.

(b) Le P. M. se fait cette objection, p. XI, & il répond p. 60, d'une manière très-détaillée, & qui m'a paru bien raisonnée; c'est aux lecteurs à en juger. Je ferai seulement une observation qui me paroît solide; c'est que l'argument tiré de l'avantage & de l'usage utile qu'on peut faire d'un ouvrage, est nécessairement foible aux yeux de la critique. Ce n'est pas parce que tel écrit peut servir contre l'erreur, qu'il est authentique. Et dans tous les cas le même argument servira encore mieux au P. M. qui dira : „Aujourd'hui les Do-
 „ natistes ne sont plus; mais les Richéristes, les Jan-
 „ sénistes, les Fébronien, les Emfiens, ressassent con-
 „ tinuellement ces Lettres de S. Cyprien pour dépri-
 „ mer l'autorité du chef de l'Eglise; ainsi donc ad
 „ eorum prorsus ora claudenda, j'ai bien fait de discuter
 „ & de contester leur authenticité. „

cherche à enlever à l'Eglise cet avantage , mais il y a lieu de croire que sa critique ne prendra pas plus que celle de ces censeurs outrés dont parle S. Augustin , & dont l'opinion a été abandonnée par tous les écrivains des siècles suivans qui ont parlé de cette contestation. Si quelques-uns d'entre eux ont pris de-là occasion d'attaquer le St. Siege , c'est une témérité qui ne doit point faire sacrifier une vérité historique. Les vraies prérogatives de ce Siege sont d'ailleurs trop bien appuyées que pour être dans le cas de pouvoir souffrir quelque atteinte. (a)

L'autre Dissertation du P. M. a pour objet de contester l'existence de Polycrate , évêque d'Ephese , & l'authenticité de sa Lettre , ainsi que de celle de S. Irénée au Pape S. Victor , contre le sentiment de tout ce qu'il y a eu de savans dans le monde depuis le 2e. siècle jusqu'à nos jours (b). C'est déjà sans doute

(a) Il est certain que le P. M. n'a pas voulu enlever à l'Eglise l'avantage de combattre des ennemis avec succès , mais bien au contraire lui en donner contre des ennemis plus récents & plus redoutables que ceux qui ne sont plus. J'ignore si sa critique prendra ou non. Tous les essais de critique sont dans ce cas-là : ceux qui ont aboli tant de fausses attributions & fait main-basse sur des écrits tout autrement reconnus (puisque dès le 4e siècle ceux-ci étoient douteux) , ont été d'abord contredits , regardés même en pitié par plus d'un érudit ; le tems & un examen soutenu les a fait triompher. — Quant aux prérogatives du St. Siege , quelque bien appuyées qu'elles soient , il est naturel d'examiner sérieusement les moyens par lesquels on les attaque.

(b) Cet argument , s'il avoit fait fortune , auroit étouffé la critique dans sa naissance , critique à laquelle nous devons la dépuracion de l'histoire & le précieux triage de tant de monumens sacrés & profanes ; il étoufferoit toutes les inventions , toutes les découvertes , toutes les pensées , tous les efforts d'esprit & de cœur , qui n'ont pas existé depuis le 2e siècle jusqu'à nos jours.

un grand préjugé contre notre critique (a). Mais quand on voit que pour prouver la supposition de la Lettre de Polycrate, il y fait dire à cet évêque qu'il occupoit le siège d'Epheſe par une ſucceſſion de pere en fils, lui 8e., on ne fait à la vérité quoi penſer de la critique du P. M. S'il s'étoit donné la peine de recourir au texte grec ou à la verſion que S. Jerôme, M. de Valois & d'autres en ont faite, au lieu de ſe ſervir de la traduction inexaète de Rufin, il auroit épargné à ſes lecteurs de ſourire à cette abſurdité (b). Le mot grec ne ſignifie certainement pas parentes, comme le P. M. le veut faire accroire, mais bien cognati ou ce qui revient au même propinqui, terme que S. Jerôme a employé (c). . . . C'eſt en vain qu'il jette gra-

(a) Contre tous les critiques, ceux ſur-tout qui ont fait diſparoître les plus anciennes erreurs, qui ont enlevé une multitude d'ouvrages aux hommes auxquels ils n'appartenoient pas, les ont rendus à leurs véritables auteurs, ou relégués dans le vaſte eſpace de l'anonymité & de l'apocryphie.

(b) Juſqu'ici la verſion de Rufin, la plus ancienne, la plus long-tems ſuivie, n'a fait ſourire perſonne; l'abſurdité qu'elle préſente, appartient à Polycarpe, & non pas à Rufin; du moins, toute la préſomption eſt contre lui à raiſon d'autres choſes tout auſſi abſurdes que perſonne ne lui conteſte. — (voyez la p. IX, puis 12 & ſuiv. de la Diſſertation). Et quand il n'auroit dit que ce que M. E. lui-même reconnoit, ne ſeroit-ce pas déjà trop? Quelle idée ſe faire d'un homme qui prétend avoir eu raiſon, parce qu'il y a 7 évêques dans ſa famille?

(c) J'omets ici ce que dit M. E. des autres verſions, & ſur-tout les paſſages grecs dont mon imprimeur qui travaille en pays étranger où je ne puis le diriger, auroit bien du mal à ſortir. Le P. M. connoît d'ailleurs tout cela, & prévient ces objections, comme toutes les autres, avec une attention & une bonne foi tout-à-fait rares. (p. 17) „ Ita vertit Ruſinus. Scio „ quòd Muſculus & Valeſius verterint : cognatorum,

tuement un soupçon d'interpolation sur l'histoire d'Eusebe, dont nous avons une excellente édition revue sur les Mss. par M. de Valois, réimprimée à Turin après de nouvelles collations faites avec des Mss. (a). Mais qu'y gagneroit le P. M. en lui accordant cette interpolation, tant que nous aurons l'ouvrage de S. Jérôme de *viris illustribus* où il parle au chap. 45 avec éloge de Polycrate, comme de la Lettre de S. Irénée, l'ouvrage d'Anatole d'Alexandrie publié par le P. Bucherius de *doctrinâ temporum*, pag. 445, Socrate, Sozomene, S. Epiphane &c ? Ou bien il faudroit croire que tous ceux-ci ont été également interpolés (b), & cela

„ Christophorus : majorum & cognatorum meorum.
 „ Fatetur tamen Valesius quòd versio Rufini ex textu
 „ græco elici possit; est illa insuper antiquior cæteris.
 „ Readingius, qui anno 1720 Cantabrigiæ novam Eusebii
 „ versionem adornavit, notis criticis Valerii,
 „ Halloixii & Cavei cæteris usus, abstinuit ab omni
 „ censurâ in citatum textum proferendâ „ Le P. M.
 „ remarque de plus, que la version de Rufin a été tellement
 „ reçue, que les protestans ont abusé de ce passage pour
 „ attaquer le célibat ecclésiastique. „ Ad hanc
 „ quoque fabulam recurrunt, qui apostolicam tradi-
 „ tionem de cœlibatu clericorum oppugnant. Vi-
 „ deatur Clemens Becker *Hist. Eccles. practica*. Sæc. IV.
 „ §. 21, p. 306. „

(a) N'avons-nous donc pas eu d'excellentes éditions, revues sur les manuscrits de tant d'autres ouvrages ou apocryphes ou altérés ? Des Lettres de S. Ignace, p. ex., dont Usserius n'en a pas moins prouvé l'interpolation.

(b) Non, cela n'est pas nécessaire. Cela dépend de la date de l'interpolation : si elle est fort ancienne, tous ceux qui ont parlé après Eusebe, ont dû la répéter : comme tous ceux qui ont écrit après Martin de Pologne, ont raconté l'histoire de la Papesse Jeanne, quoique Martin de Pologne ait été interpolé. C'est une affaire qui ressemble à ce jeu d'enfant où l'on pose des cartes verticalement pliées les unes derrière les autres ; une seule poussée en avant fait tomber toute la file. Mais sans s'arrêter à ce point de

pour sauver une opinion singulière du P. M. à lui, Oh ! non. Une telle critique ne peut que répandre des ténèbres au lieu d'éclairer ; aussi le P. Halloix, le P. Bucherius, sans parler d'autres pas plus ennemis qu'eux du St. Siege, n'ont-ils pas hésité à regarder ces écrits comme très-véritables, & je suis persuadé qu'on continuera à les regarder comme tels malgré la réclamation du P. M., (a)

vue, le P. M. répond à ces objections dans le plus grand détail, p. 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44. On comprend que je ne puis le suivre dans cette ample discussion. Je rapporterai seulement ce qui regarde S. Jérôme, dont l'autorité est ici d'une considération particulière. „ Hunc catalogum (*de viris illustribus*) à „ Græcis adauctum fuisse, NEMO IGNORAT. Nonne mi- „ rum quòd Polycrates inter scriptores appareat ec- „ clesiasticos ob unicam, quâ Papæ insultasse dici- „ tur, epistolam ? Hæcque a S. Hieronymo, qui erga „ pontifices Romanos erat devotissimus, fuisse laudata „ ac integra catalogo *de viris illustribus* inserta „ ? Le P. M. observe ensuite que S. Jérôme met les *quartodécimans* entre les hérétiques, & par conséquent pas au milieu des *viris illustribus*.

(a) Des hommes plus illustres que les *Bucherius* & les *Halloix* se sont trompés dans des choses qu'une critique postérieure a éclaircies. Le tems fera voir quel effet aura celle du P. M. — Il suggère lui-même un excellent moyen de faire jaillir la vérité *, moyen qui a si bien réussi à Ufferius, & qui sans doute servira encore les savans, s'ils ne sont pas engloutis avec les sciences dans le gouffre que l'ignorance & la haine de toute lumière creusent sous nos pas.

* 1 Déc.,
p. 505.

J'AI reçu la dissertation de l'anonyme qui m'écrit 28 pages in-4to. en faveur de la confession à faire aux prêtres hérétiques, & ajoute à la fin que venant de recevoir le Journal

du 1 Janvier, il a été *satisfait sur plusieurs points* (a). Il croit que le sentiment contraire est devenu plus commun depuis l'époque des autorités que je cite, & cela parce que la *charité est refroidie*, & que les secours ministériels doivent la suppléer bien plus qu'autrefois. Quoi qu'il en soit de cette raison, qui quant au fait n'est que trop vraie, comme je l'ai observé relativement au même objet *, il est nécessaire d'examiner si ce changement, supposé vrai, tient à la discipline ou

(a) Me seroit-il permis de faire ici une observation, en faveur de laquelle j'ai déjà réclamé les égards &, si l'on veut, la pitié de mes lecteurs, fans y avoir beaucoup gagné? Puisque l'anonyme se trouve satisfait sur plusieurs points par l'article du 1 Janvier, il se seroit épargné des peines ainsi qu'à moi, en attendant cet article. Comme j'avois promis jusqu'à deux fois de revenir là-dessus, il étoit naturel de m'en donner le tems, & de s'épargner à soi-même de précoces & d'inutiles spéculations. . . Par une autre considération également juste, il est hors de propos d'alléguer tout ce que les contritionnaires disent de la charité intense. J'ai averti que je ne voulois pas entrer dans cette question, que son existence me suffisoit, que je supposois tout cela très-connu de mes lecteurs théologiens. Et voilà cependant que tous les cahiers de théologie sur cette matière, se vident successivement dans les Lettres que je reçois de divers endroits. Les uns oublient que j'ai parlé de *amore Dei benevolo super omnia*; d'autres racontent des choses où je retrouve exactement les propositions de Bajus*; d'autres enfin me ramènent aux premiers élémens de théologie comme à des notions rares & inconnues.

s'il compromet la nature des choses. Certainement les raisons prises dans la nature de l'hérésie, & de la séquestration essentielle des hérétiques de toute juridiction sur les enfans de Dieu, sont aussi vraies aujourd'hui qu'elles l'ont jamais été. Les passages de S. Thomas (p. 17), de Castro (p. 25), de S. Ambroise (p. 26) &c, expriment des raisons qui sont de tous les tems & de tous les lieux, parce qu'elles partent de principes immuables. Du reste, je ne prétends pas troubler les pauvres François qui dans leur triste abandon, trouvent quelque consolation dans le ministère d'un prêtre constitutionnel; s'ils se trompent, leur bonne foi peut les préserver de péché; quoique leur protestation faite devant quelques personnes ne répare pas; comme l'anonyme le pense, dans toute sa latitude, le scandale donné dans toute une ville, dans tout un pays, où l'on saura que tel a reçu les sacremens d'un jureur ou d'un intrus, sans que l'on sache également ce qu'il aura dit dans cette circonstance. Du reste, sans suivre l'anonyme dans les réponses qu'il essaie de faire aux passages les plus précis, je le prierai seulement de les relire attentivement, & je l'assure qu'il les trouvera prévenues & réfutées dans ces passages même (a). Je dois lui dire encore que je n'ai

(a) C'est ainsi qu'il n'auroit pas dit que S. Thomas (p. 17) parle d'une administration illicite, & non invalide, s'il avoit lu avec attention le texte qui suit immédiatement, & qu'il eût réfléchi que jamais nos théologiens ne décident sur ce qui est licite

pas manqué de bonne foi en supposant (p. 26) que l'absolution de l'hérétique ne pouvoit être valide dès qu'il ne m'est pas licite de la demander : chose que j'avois formellement & exclusivement prouvée jusques-là. Et quant au prêtre hérétique, elle n'est pas valide non plus si elle n'est pas licite, ces deux choses étant inséparables dans le cas présent (a). Il n'est pas vrai

ou non licite en telle matière aux hérétiques. Et auroit-il dit que dans le passage cité p. 17, il ne s'agissoit pas du cas de mort, s'il avoit lu ces paroles, *de manibus inimici non eripietur anima mortui...* Je prie derechef en grâce les gens bien intentionnés de ne pas me condamner à des travaux inutiles; & me prendre un tems qui déjà ne me suffit pas, pour me ramener vers des objets, sur lesquels ils voient ensuite eux-mêmes mais trop tard, que j'avois dit ce qui pouvoit raisonnablement les contenter.

(a) Ou l'Eglise lui donne ce pouvoir, *hinc & nunc* déterminément & exclusivement pour ce cas, & le charge d'en faire usage (ce que j'ai prouvé ne pouvoit être), ou non : dans le premier cas, il le fait licitement, & c'est un devoir pour lui; dans le second il ne le fait ni validement ni licitement. Ce dilemme doit paroître décisif à l'anonyme qui ne dérive par le pouvoir des prêtres hérétiques du caractère sacerdotal, mais de la concession de l'Eglise. — Autre observation que l'anonyme prendra pour un paradoxe & qui est cependant une vérité. Il approuve qu'un de ses paroissiens ait reçu l'absolution d'un hérétique, mais il le blâme d'en avoir reçu la Ste. Eucharistie. Je fais qu'on met une différence entre les deux, que la confession peut paroître plus nécessaire, au moins à l'égard de celui qui ne peut faire d'acte de con-

que j'aie cité en preuve un passage de S. Thomas qui n'est qu'une objection : je l'invite à spécifier cette accusation (a). Il n'est pas vrai non plus

* 15 Nov.
1793, P. 424.

trition parfaite (quoique sur cela j'aie exposé mes doutes *); mais d'un autre côté l'absolution est un acte d'autorité, de puissance, de juridiction, de jugement divin, &c. Les hérétiques n'ont rien de tout cela sur les enfans de l'Eglise; les ennemis de Dieu ne sont pas les juges de ses sujets fideles. Mais apporter l'Eucharistie n'est qu'une fonction attachée aux prêtres par l'usage des derniers tems. Les premiers chrétiens la portoient dans leurs maisons. Marie Stuart se communia elle-même, &c. Autre vue sur le même objet. Il est certain que le prêtre hérétique donne réellement la Ste. Eucharistie, tandis que selon toutes les raisons & autorités que nous avons rapportées, sa prétendue absolution n'est qu'un vain verbiage.

(a) Du reste, il ne seroit pas surprenant que dans un groupe de citations, faites rapidement, & dans une grande pénurie de livres, quelquefois de mémoire, quelquefois d'après d'autres, faute d'avoir les éditions originales, il y eût quelque inexactitude, qui cependant n'iroit pas jusqu'à tourner une objection en preuve. C'est ainsi que ce qui est dit (-p. 19) de la confession à faire aux séculiers plutôt qu'aux hérétiques, n'est pas de Morin (qui néanmoins en parle aussi, *lib. 8 cap. 24*, & non *lib. 18 cap. 12*, comme il est cité là) : c'est un passage du Livre *De verâ & falsâ Pœnitentiâ*, communément attribué à S. Augustin; passage inséré dans le Corps de Droit, cap. 1 de *Pœnit.* dist. 6. Autorité qui vaut bien l'autre. Pour réparer cette petite bévue, qui dans le fond n'est redressée qu'au profit de la chose, ajoutons cette autre maxime du *Corpus juris Can.* prise du *Cap. Didicimus 31. C. 24. Didicimus om-*

que j'aie dit simplement que tout prêtre excommunié pouvoit absoudre ; j'ai mis précisément une différence entre l'hérétique & l'excommunié, puis une autre encore entre les excommuniés (p. 24). Je dois ajouter que la passion & l'humeur ne peuvent jamais répandre de la lumière dans ces sortes de recherches ; & je prie l'anonyme (qui paroît d'ailleurs honnête homme & bon ecclésiastique) de s'examiner sur cet article en relisant le dernier paragraphe de sa longue Lettre, où il s'agit de ce que j'ai dit de la piété sensible, par comparaison

nes omnino hæreticos & schismaticos nihil habere potestatis ac juris ; Et ce passage de S. Thomas qui est le troisième que nous en rapportons. Potestas jurisdictionis in schismaticis & hæreticis non manet : unde non possunt nec absolvere, nec excommunicare, nec indulgentias facere, nec aliud hujusmodi. — Quant à la décision des cardinaux interpretes du Concile de Trente, l'anonyme auroit plus de peine à s'en éloigner, s'il réfléchissoit que nous n'avons point d'interprétation de ce Concile avouée par le St. siege, que celle de ces cardinaux ; que personne ne devoit mieux connoître qu'eux le sens des décrets du Concile ; que le cardinal Moron, président de la Congrégation, lors de la décision dont nous parlons, a été légat apostolique à ce même Concile ; que Grégoire XIII, sous lequel cette décision fut publiée, y a assisté comme évêque, &c. Et ces gens-là n'auroient pas su ce que les Peres avoient prétendu décerner, & n'auroient pas même soupçonné que le Concile condamnoit tout uniment & sans en avertir, S. Thomas & presque tous les théologiens de ce tems-là ?... Je le dis tout franchement à l'anonyme ; c'est à coup sûr ce qu'il ne croit pas.

* J'ai dit
précifé-
ment le
contraire.

à celle qui destituée de cette douce impression produit des fruits d'une force & d'une sainteté égale. » Vous me dispenserez, dit-il, de
» qualifier votre dernière note ; quand vous
» dites que les élans d'amour de Dieu qui dis-
» férencient tant la vertu d'un chrétien d'un
» autre chrétien *, sont l'effet de la disposition
» des organes, de la grande sensibilité de ca-
» ractère. Autant vaudroit nous dire que la
» vertu tient à la disposition des organes, &
» qu'on n'est agréable à Dieu qu'autant que
» les organes sont bien disposés en sa faveur ». Si l'anonyme compare de sang-froid cet affreux commentaire avec mon texte (p. 34), je suis sûr qu'il voudra se confesser d'une telle calomnie ; mais je persiste à dire qu'il ne doit pas le faire à un prêtre hérétique, même à l'article de la mort.

AL'occasion de ce qui est dit du jeûne & de quelques autres points de discipline, dans le Journal du 15 Octobre 1793, p. 269, un pasteur de la Belgique m'adresse une Lettre assez étendue où se trouve ce passage de S. Thomas 2. 2æ. Q. 147. Art. 6. ad 2. *Jejunium Ecclesie non solvitur, nisi per ea quæ Ecclesia interdiceret intendit instituendo jejunium : non autem intendit interdiceret abstinentiam potus, qui magis sumitur propter alterationem corporis & ad digestionem ciborum assumptorum quàm ad nutritionem, licet aliquo modo nutriat. Et ideo licet pluriès jejunantibus bi-*

bere. Si autem quis immoderatè potu utatur, potest peccare & meritum jejunii perdere: sicut etiam si immoderatè cibum in unâ comestione assumat... Il ajoute cette définition des catéchismes, en particulier de celui de Canisius. *Jejunium est juxta morem & præscriptum Ecclesiæ carnibus abstinere, & saltem unicâ cibi refectiõne in die contentum vivere frugalius.* Comme la discipline & l'usage de l'Eglise a varié à cet égard, & que l'ancienne austérité du jeûne a reçu divers adoucissèmens, on ne peut se tenir exactement à ce que l'histoire nous apprend des premiers siècles. — Quant à ce qu'il dit de l'obligation d'assister aux vêpres, il paroît que la chose est suffisamment éclaircie par ce que nous en avons dit, p. 272. Il est certain qu'un homme qui habituellement se contenteroit le dimanche d'entendre une messe basse, ne sanctifieroit pas la journée dans toute l'étendue de l'esprit du précepte. — Je ne crois pas que l'intention du prêtre françois, que M. le curé juge un peu sévèrement, ait été d'éloigner les fideles de la Communion, lorsqu'il a trouvé mauvais qu'on interrompît le prêtre au milieu du sacrifice, pour prendre le ciboire, afin que le communiant ne fût pas dans le cas d'attendre jusqu'à la fin de la messe. Je trouve également que c'est un abus (tout cas extraordinaire excepté); & qu'en général on y va un peu lestement avec les saints mystères: 4 ou 5 bénédictiones données dans l'espace de 6 minutes en font une preuve dont j'ai été plusieurs fois témoin.

Un article tout différent, mais d'une nature aussi délicate, contenu dans la même Lettre, est celui qui concerne les privilèges de l'université de Louvain, sur lesquels je ne puis lui donner aucun renseignement. En reconnoissant tout ce que la Belgique doit à cette école célèbre, il croit voir des inconvéniens, & particulièrement une dérogation aux droits des évêques, à l'esprit & au but des séminaires épiscopaux &c, dans la nomination aux cures. Je me souviens que dans ma jeunesse les nominations de Louvain caufoient un mécontentement assez vif dans la province de Luxembourg, où l'étude théologique étoit alors en vigueur, le college très-florissant, & le nombre d'excellens sujets, bien connus & faits aux usages du pays, très-considérable (choses qui aujourd'hui sont toutes en raison inverse *). Mais j'ignore si ce privilège, comme dit M. le curé, est purement civil, si l'autorité du chef de l'Eglise n'y est point intervenue, & si de grands évêques qu'il nomme, ont toujours réclamé contre cet ordre de choses. Ces sortes d'objets sont d'une considération trop grave pour que je puisse m'en permettre la discussion; mais je suis sûr que, dans les circonstances sur-tout, tout ce qui pourroit mettre la division entre les pasteurs d'Israël & l'illustre école de Louvain, ne se soutiendrait pas long-tems contre l'effort commun; que l'amour réciproque d'une union parfaite, un zèle égal pour le bien général, n'hésiteront jamais sur le sacrifice de quelque avantage particulier.

* 1 Janv.,
p. 72.



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 12 Décembre*).
 L'ambassadeur de Russie n'a pas encore reçu de réponse à plusieurs mémoires qu'il a présentés à la Porte sur différens objets; & on suppose que les délais que les ministres de S. H. mettent à la donner, ont pour but de voir si l'ambassadeur Ottoman ne parviendra pas à arranger les affaires à la cour de Pétersbourg d'une manière plus satisfaisante pour la Porte; il y a néanmoins des ministres qui pensent que cela ne peut être, & que tout au plus l'impératrice pourra envoyer à son ambassadeur des instructions capables d'adoucir l'amertume que le chargé d'affaires avoit mise dans toutes ses négociations. En attendant, les Turcs ont reçu, des frontières, des avis fort alarmans: leurs commandans & leurs émissaires écrivent qu'il se trouve cent mille hommes dans les provinces limitrophes qui appartiennent à la Russie; qu'on y fait des magasins immenses; que dans les ports de Sébastopole, d'Oczakow & de Cherson il y avoit nombre de vaisseaux de ligne & de frégates dans le meilleur état & prêts à mettre à la voile au premier signal. S. H. a donné

les ordres pour que l'on fasse constater ces avis; & le capitain-bacha fait travailler dans l'arsenal à une flotte qu'on puisse en tout cas opposer aux ennemis de l'empire. Cependant bien des personnes croient que ces préparatifs sont autant pour l'offensive que pour la défensive; & qu'ils tiennent à de grands arrangemens qui se traitent dans les cours d'Europe, & auxquels la Porte si étroitement liée avec l'Angleterre, n'est point étrangère.

Le nouveau consul des François exerce tranquillement les fonctions de sa charge à l'égard des négocians de sa nation qui n'ont pas voulu quitter la cocarde tricolore. M. Descorches est dans le fond celui qui dirige ce consul, toujours dans l'espoir qu'il pourra déployer un jour un caractère public auprès de la Porte. On prétend savoir que presque tous les membres du divan ont reçu de lui des présens considérables, au nom & de la part de ses commettans.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 4 Janvier). Le mécontentement que la cour de Russie vient de nous manifester, n'est que trop réel: l'ambassadeur comte de Sievers, en quittant Varsovie, a non-seulement donné à connoître que l'impératrice avoit été très-peu satisfaite de la conduite tenue par la diete de Grodno dans ses trois dernières séances, sur-tout du rétablissement de l'ordre militaire que la diete de 1791 avoit institué pour en décorer ceux qui combattoient les armes de S. M. I., & que celle de

Grodno avoit elle-même supprimé ; mais le général baron d'Igelström a de plus déclaré dans la première audience qu'il a eue du roi comme ministre-plénipotentiaire de Russie ,

„ que si le conseil-permanent ne trouvoit pas
 „ de moyens suffisans pour appaiser le ressentiment de sa souveraine , aigrie par la réintégration de l'ordre militaire & par plusieurs autres dispositions de la confédération de Grodno , S. M. I. seroit dans la nécessité de faire former une nouvelle confédération , & de convoquer une nouvelle diète , pour réparer les fautes de celle de Grodno „. Le conseil-permanent s'occupe donc du soin de calmer une puissance qui dispose de notre sort , mais on ne pourra en trouver les moyens que dans une parfaite soumission. Le choix qu'on avoit fait du comte de Tyfzkiewicz , parent du roi , pour aller avec un caractère public & solennel , remercier l'impératrice de l'amitié qu'elle avoit témoignée à la république par son traité d'alliance avec elle , ce choix , à ce qu'on apprend , lui a encore déplu. Il paroît même que l'ambassadeur comte de Sievers n'a pas satisfait sa cour à tous égards , soit relativement aux affaires polonoises , soit en ne s'accordant pas toujours avec M. Buchholtz , ministre du roi de Prusse. Le bruit , que les troupes Russes se font de nouveau mises en mouvement , & qu'il en est déjà entré une partie sur le territoire laissé à la république , mérite confirmation ; mais du moins ne fauroit-on nier que notre situation rend les dernières dix années du

18e. siècle très-affligeante, & cela par la funeste manie d'imitation qui a porté la partie déjà corrompue de la nation à s'ingérer la malheureuse France. Du reste, il se négocie des objets difficiles, dont la force motrice paroît être dans le cabinet de Berlin (mais qui est réellement dans celui de Londres), près duquel le comte de Lehrbach est venu à ce sujet de la part de celui de Vienne, tandis que le marquis de Lucchesini, qui a beaucoup travaillé à ces projets, tâche de les faire goûter, comme ministre du roi de Prusse près de l'empereur. M. de Bisschofswerder, qui possède avec M. de Lucchesini toute la confiance du roi, son maître, ne tardera pas de se rendre avec une mission semblable à Pétersbourg.

I T A L I E.

ROME (*le 30 Décembre*). La nouvelle de l'évacuation de Toulon par les troupes alliées, a fait ici une sensation douloureuse. Le brigadier Micheroux, arrivé à Naples le 26 de ce mois du golfe de Spezzia où se trouvoit à son départ l'escadre Napolitaine, y a apporté des dépêches des maréchaux Forteguerra, Pignatelli & de Gambs, datées du 22 & 23, & relatives à cet événement. Suivant l'extrait qu'on donne de ces dépêches, les François, au nombre de 80 mille avoient résolu de tout tenter pour reprendre Toulon. En conséquence, le 13, & les deux jours suivans, l'armée du côté de la France, sous les ordres du général Dugommier, fit un feu continu de toutes ses batteries contre

les postes de Balaguiet & les forts St.-Louis, Mulgrave, Sablette, & Malbousquet, tandis que l'armée d'Italie sous les ordres du général la Poype, canonoit vivement le poste de Capobrum. Dans la nuit du 16, une colonne ennemie se présenta à minuit devant les forts Mulgrave & St.-Louis; elle surprit le poste avancé, qui étoit peu nombreux. Le second poste soutint quelque tems, mais il fut ensuite forcé de gagner la redoute de Balaguiet. Quelque tems après, les alliés ne pouvant se soutenir dans les deux forts, se retirèrent dans cette dernière redoute. Celle-ci ayant été investie par l'ennemi, fit la plus vigoureuse défense jusqu'au 17 à midi. Les troupes qui s'y trouvoient, réunies sous les ordres du colonel d'Escobar, s'avancèrent sur plusieurs colonnes, pour tâcher de reprendre les forts de St.-Louis & de Mulgrave; mais comme l'ennemi recevoit à chaque instant des renforts, tous leurs efforts furent inutiles. Dans la même matinée du 17, les François en forces attaquèrent & prirent le fort Pharon, après la plus vive résistance de la part des alliés. Le brigadier Micheroux accourut avec un bataillon de grenadiers pour le défendre; mais l'ennemi ayant déjà gagné la hauteur, cet officier fut obligé de se retirer au fort St.-Antoine. Après avoir laissé un renfort au petit St.-Antoine, il occupa une hauteur où il se maintint, & empêcha par-là l'ennemi de pénétrer plus avant de ce côté. Les généraux alliés considérant que, vu le petit nombre de leurs troupes, il étoit impossible de

recouvrer les postes perdus, & de se maintenir dans ceux qui restoient, résolurent d'évacuer Toulon. L'embarquement eut lieu le 18; on prit à bord environ 4000 François royalistes, & les escadres mirent à la voile le 19 dans la matinée. Les flottes Angloise & Espagnole dirigerent leur route vers l'isle d'Hieres, & l'escadre Napolitaine avec son convoi se porta dans le golfe de Spezzia: 400 royalistes se trouvoient sur cette escadre, ainsi que beaucoup de troupes Piémontoises, tandis qu'une partie des troupes Napolitaines fut embarquée sur les escadres Angloise & Espagnole. Les Napolitains ont eu dans l'attaque du fort Balaguiet, un garde-marine tué ainsi que 12 matelots de la frégate la *Sybillie*. On ignoroit ce qu'étoient devenus 780 soldats & trois officiers; mais l'on présuinoit qu'ils étoient embarqués sur les vaisseaux Anglois & Espagnols, & sur deux polaqucs Napolitaines qui ne s'étoient pas encore réunies à l'escadre dans le golfe de Spezzia. Suivant les mêmes dépêches, on a laissé à Toulon 15 pieces de canon, & une grande partie de l'équipage des troupes Napolitaines, que l'urgence des circonstances ne permit pas d'emmener.

Le St. Pere, plein de sollicitude à l'égard des fideles que la persécution de l'athéisme démocratique prive de secours spirituels, vient de proroger pour un an les facultés accordées aux évêques des pays respectifs. Dieu veuille que dans cet espace de tems, des événemens plus heureux que ceux que nous avons

vus jufqu'ici , ramenant la liberté & la fureté du culte catholique dans des pays fi anciennement chrétiens ! Voici la teneur de ce nouvel indult.

Nova prorogatio facultatum concessarum a sanctissimo Domino nostro Pio Papâ VI archiepiscopis , episcopis , ac diœcesium administratoribus regni Galliarum , necnon Corsicæ , Avenionis , & comitatûs Venaisini , Sabaudia , aliorumque locorum , quæ persecutioni sunt obnoxia.

Cùm maximè cordi sit sanctissimo Domino nostro , ne spiritualia subsidia defint populis regni Galliarum , Corsicæ , Avenionis , comitatûs Venaisini , Sabaudia , aliorumque etiam locorum , quæ sunt persecutioni obnoxia ; cùmque notum perspectumque eidem sit , ærumnosas illas circumstantias adhuc perdurare , propter quas Indulto diei 10 Decembris superioris anni prorogavit extraordinarias facultates concessas præfatis archiepiscopis , episcopis , & diœcesium administratoribus ad alium annum a die expirationis cujuslibet Indulti respectivè incipiendum ; eadem Sanctitas sua novo hoc Indulto concedit archiepiscopis , episcopis , atque administratoribus memoratis prorogationem omnium singularumque facultatum ad alium annum a die pariter expirationis Indulti cujuslibet incipiendum , si tamdiù temporum calamitas perduraverit ; idque concedit ac tribuit iisdem legibus & conditionibus , quæ prioribus Indultis fuerunt appositæ , quæque declaratæ iterumque expressæ fuerunt in citatâ prorogatione diei 10 Decembris superioris anni 1792. Datum ex ædibus Vaticanis die 16 Decembris 1793. *F. X. cardinalis de Zelada.*

TURIN (le 31 Décembre). Monsieur , frere de feu Louis XVI , est arrivé ici le 25 de ce mois , & a été très - bien accueilli par notre souverain. — Les généraux Autrichiens de Vins & Strafolds font également arrivés en cette capitale , où ils ne feront qu'un très-court séjour. Celui-ci se rend dans sa patrie , le général de Vins à Vienne. Nos armées des Alpes sont à présent sous les ordres des généraux Colli

& comte de St.-André , & vont être réparties par eux dans leurs quartiers-d'hiver respectifs. Quant aux troupes Autrichiennes, elles vont avoir pour nouveau commandant un général Allemand, qui doit être maintenant à Milan , & doit arriver ici à la tête d'un renfort considérable , destiné à agir dans la campagne prochaine. Il y aura ici dans peu de nombreuses promotions militaires, vu qu'un grand nombre d'ainés de nos plus illustres familles ont obtenu la permission de se retirer du service & de retourner chez eux. Cependant les préparatifs de guerre se pouffent toujours avec activité.

LIVOURNE (le 3 Janvier). Depuis la reprise de Toulon par les François, il est arrivé ici plusieurs vaisseaux de guerre, tant Anglois que Napolitains, & un grand nombre de bâtimens chargés de troupes, & de Toulonnais échappés de leur malheureuse ville. Le 28 du mois dernier, entra dans notre port la fregate Angloise la *Belette* de 30 canons, ayant à bord M. Smith, artificier, que l'amiral Hood avoit chargé de mettre le feu aux vaisseaux ainsi qu'aux arsenaux de Toulon. Il nous apprend que l'ordre du lord Hood fut exécuté le 18, mais que, faute de vent, les flammes ne firent point les progrès qu'on auroit désiré. Tout étoit également prêt pour faire sauter le fameux fort de la Malgue; mais on n'en fit rien, parce que le peu de vent qui souffloit alors, n'auroit point permis à tous les vaisseaux qui se trouvoient dans le voisinage, de se soustraire assez tôt aux effets de l'explosion. Le 30,

la frégate Angloise la *Leda* vint aussi mouiller dans notre port, ayant fait le trajet des ifles d'Hieres ici en deux jours. Le capitaine nous apprit qu'il y avoit laiffé la flotte Angloise feule, celle des Espagnols s'en étant séparée pour regagner fes ports. L'escadre Napolitaine a quitté le golfe de Spezzia pour se rendre à Naples. Depuis le 26 jufqu'au 30 du mois dernier, il est entré dans notre port, outre une grande quantité de petits bâtimens, tels que des tartanes & barques, 37 navires marchands ayant de riches cargaisons : cinq de ces derniers étoient deftinés pour Genes; mais les vaiffeaux Anglois qui croifent à l'entrée du port de cette république, les ont envoyés ici.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 4 Janvier). Notre capitale offre encore, au milieu d'une tranquillité extérieure, tous les fympômes de la fermentation intérieure la plus violente & de la défiance publique; de doubles patrouilles parcourent les rues. Les ordres, donnés déjà précédemment de ne point fortir la nuit fans lanterne, ont été renouvelés & rendus plus rigoureux. Enfin les habitans ont été prévenus, fous des peines feveres, de fermer leurs maifons & de ne point se montrer dans les rues, auffi-tôt que le gouvernement jugera néceffaire de faire tirer le fignal d'alarme de cinq coups de canon de la citadelle, & de faire fonner le tocfin de la grande cloche d'alarme. Jufqu'ici il ne s'est point cru dans cette trifte néceffité, le nombre des conjurés

étant sans doute moins considérable qu'on ne l'avoit craind d'abord. Cependant l'on ne sauroit se déguiser que l'esprit de discorde civile, source intarissable de maux pour les peuples, ne soit monté ici à son comble, & que la bourgeoisie même de Stockholm ne soit partagée en deux factions, également animées l'une contre l'autre. Cette division se manifesta en dernier lieu à l'occasion de la démission de l'intendant de police Nordin, que le régent a remplacé par l'intendant actuel Ullholm. Une partie des citoyens de Stockholm, très-attachée à Nordin, jugea à propos de lui donner par un grand repas une preuve publique de son estime. La fête eut lieu le 18 Décembre; mais dans le même tems le parti opposé, pour avoir sa revanche, donna précisément le même jour, dans un autre endroit, un grand dîner à son successeur, l'intendant Ullholm. Heureusement, l'on se contenta de bien boire & de se divertir chacun de son côté; & la journée se passa sans voie de fait ni trouble public. C'est le même Ullholm & un traban de la garde-royale, nommé *Bratt*, qu'on dit avoir découvert les premières traces de la conspiration, constatée ensuite par l'ouverture de la Lettre de la comtesse de Rudensköld au général baron d'Armfeldt en Italie. Cette dame, dit-on, se tint, dans le premier interrogatoire après son arrestation, dans une ignorance parfaite du fait dont elle étoit accusée, & persista dans la simple négative: mais lorsqu'on lui fit connoître qu'on étoit instruit des détails d'après les

quels le lieutenant-colonel Sandels avoit aussi été arrêté, elle fit quelques aveux relatifs à sa part personnelle dans le complot. Cependant, ajoute-t-on, elle persiste à ne vouloir charger ni découvrir aucun de ses complices; & les autres personnes arrêtées ont la même constance. La voix publique fait regarder le ci-devant secrétaire du feu roi, d'Ehrenström, comme un des chefs les plus coupables de la conspiration; & ses papiers, dont on s'est fait, contiennent à cet égard des pièces de la plus haute importance. Certainement le commis Seigneul, qui a été pareillement arrêté, ne doit pas s'attendre à un sort plus doux, s'il est vrai que c'est lui qui s'étoit chargé d'assassiner le duc régent dans une des promenades qu'il a coutume de faire assez fréquemment à pied, seul ou peu accompagné. Enfin un prisonnier, dont l'arrestation est importante, c'est le nommé *Mineur*, valet-de-chambre du baron d'Armfeldt. Dès qu'il eut entendu la première rumeur de la conspiration découverte, il s'échappa; & déjà il étoit depuis 48 heures en route pour aller joindre le général, son maître, lorsqu'on se mit à sa poursuite, encore assez à tems pour l'atteindre avant son embarquement. Un courier a été envoyé en Italie, & de plus un officier qu'on croit chargé d'une réquisition pour arrêter M. d'Armfeldt par-tout où il se trouvera. On fait qu'il étoit dans les premiers jours de Novembre à Naples; mais l'on se persuade assez généralement que son ministère en Italie n'étant que titulaire, il se fera rapproché de,

puis de la Suede, pour être plus près du théâtre d'une révolution qui, si elle eût réussi, l'auroit mis au timon de la Suede. Tels sont en substance les bruits publics que nous rapportons sans les garantir, d'autant moins qu'aux malheureuses époques de dissension civile l'un des partis se plaît constamment à peindre l'autre des couleurs les plus noires; & certainement ceux d'entre les Suédois, qui sont contraires au présent gouvernement, n'avoueront point toutes les imputations de leurs adversaires. Il faudra s'en rapporter à l'instruction du procès en règle que fera la cour de justice Suédoise: jusqu'à présent ce n'est que par voie de police extra-judiciaire, & devant l'office du grand Statthalter que se sont faits les interrogatoires. En attendant, l'académie des sciences, qui a tenu une séance solennelle le 20 du mois dernier, jour de sa fondation, y a proposé un prix de poésie sur un sujet remarquable dans la conjoncture présente: *La nécessité de la Religion pour le salut de l'état.* (a)

(a) Si les gouvernemens avoient été constamment convaincus de cette maxime fondamentale en politique, l'Europe seroit encore heureuse, & les liens de la société générale n'auroient point reçu d'atteinte. *Catéch. Phil.* n. 124. 134, 200, 204 &c. Et dans le *Dict. Hist.* Religion appui des états, art. HENRI II & HENRI VII Emp. ISABELLE infante. Ses précieux effets sur les individus & la société, NEUVILLE Charles. Sa chute entraîne celle des empires, *ibid.* Elle est la base de toute législation,

D A N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 6 Janvier*). Le passage entre le Danemarck & la Suede est fermé actuellement; il n'est permis à personne de sortir de ce dernier royaume ni d'y entrer : les couriers de la poste sont seuls exceptés. Cette précaution a pour objet d'empêcher la fuite des complices de la conspiration qui y a été découverte; on craint qu'ils ne soient en plus grand nombre qu'on ne l'a d'abord présumé.

Les démarches que les ministres des cours en guerre avec la France ont faites à celle de Coppenhague, & dont il a été rendu compte *, n'ont pas absolument manqué leur effet, s'il est vrai que le commissaire Grouvelle, * Dern. Journ., qui s'étoit donné le titre de ministre-plénipotentiaire de France, a été rappelé ou va du moins quitter cette résidence. P. 121.

E S P A G N E.

MADRID (*le 29 Décembre*). L'avantage que les troupes Espagnoles & Portugaises réunies ont remporté le 7 de ce mois sur les forces conventionnelles dans le Rouffillon, a inspiré à nos généraux le projet de tenter encore une fois, malgré les difficultés de la saison, la conquête de Perpignan : notre armée doit être portée à 70 mille hommes, y com-

NUMA. Rassemble & civilise les hommes, ORPHÉE. Peut seule empêcher le désordre des mœurs, PHALLUS. Son influence sur la fanté & les forces corporelles, RICHTER, sur la phisionomie, RIVAULT.

pris un nombre d'habitans , qui va prendre les armes. L'ordre est arrivé de la cour de payer à chacun d'eux 5 réaux par jour , outre le pain de munition ordinaire. Pour l'entretien de ces forces , il est arrivé de Cadix à Barcelone un gros bâtiment , ayant à bord un million 250 mille piastres en especes ; & l'on attend encore une somme plus considérable. Il y est aussi arrivé de Malaga un convoi avec des munitions & des troupes , parmi lesquelles se trouvoit le régiment , que le duc de Medina-Celi a récemment levé & équipé à ses fraix. Il est parti pour Urgel 6 bataillons ; & l'on y doit envoyer 600 mulets pour le service de l'artillerie. Les François , de leur côté , ont fait une tentative qui ne leur a pas réussi. Trente-six grandes chaloupes , ayant à bord des troupes de débarquement , parurent tout-à-coup devant Rosas , dans l'intention d'y faire une descente & de mettre tout à feu & à sang ; mais le tocsin ayant sonné de toutes parts , il se rassembla un nombre d'habitans suffisant pour battre & repousser l'ennemi. Dans le même tems , un de nos chebecs survint heureusement , & coupa trente de ces chaloupes : les autres se sauverent.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 15 Janvier*). M. le marquis de Lucchesini , ambassadeur-extraordinaire du roi de Prusse , a depuis son arrivée dans cette capitale , de fréquentes conférences avec nos ministres , & tout annonce que les objets qu'il traite sont de la plus grande importance.

A l'occasion du nouvel an, qui s'est passé à la cour avec les formalités d'usage, mais sans beaucoup de pompe, l'empereur a fait une promotion dans son armée : plusieurs généraux-majors ont été élevés au grade de lieutenant-général, & beaucoup de colonels à celui de général-major. La satisfaction de la journée & celle du Dimanche précédent, désigné d'avance pour remercier solennellement le Ciel des bénédictions, accordées aux armes impériales durant la campagne de cette année, & implorer son secours ultérieur, fut troublée par les avis très-désagréables qu'on reçut des revers, éprouvés le 22 & le 26 Décembre par les troupes aux ordres du général de Wurmsfer. Le marquis de Lucchesini, ministre de Prusse, auquel le duc de Brunswick envoie tous les deux jours le rapport des armées sur le Rhin, fut le premier instruit de la nécessité, où le général Hotze, commandant l'aile droite des troupes impériales, avoit été de quitter le 22 ses postes près de Frischweiler ; ce qui avoit forcé le comte de Wurmsfer à rétrograder avec l'armée entière, mais sans pouvoir maintenir même sa nouvelle position ; une action qui s'ensuivit le 26 Décembre, ayant eu une issue tout-à-fait favorable à l'ennemi. Le capitaine comte de Callemberg, arrivé le 28, apporta à l'empereur de la part du général de Wurmsfer les détails officiels de l'affaire du 22, & fut suivi le lendemain par le major d'Ettinghanfen, porteur d'informations plus étendues encore sur la position critique, qui alloit obli-

ger les troupes Autrichiennes à repasser le Rhin.
 » Un rapport (est-il dit dans notre feuille of-
 » ficielle) fait par le général de cavalerie comte
 » de Wurmser en date du 27 Décembre, con-
 » tient l'avis, que l'ennemi, ayant été atta-
 » qué le 26 Décembre au matin par notre ca-
 » valerie, ne foutint point cette attaque, se
 » repliant dans les bois où il étoit impossible
 » de le suivre; mais qu'ensuite il entreprit
 » lui-même de son côté, une attaque avec des
 » forces extraordinaires & un très-grand nom-
 » bre de canons. On foutint quelque tems un feu
 » de cartaches croisé & des plus violens; mais
 » enfin, principalement dans la vue de conserver
 » les braves troupes Impériales & Prussiennes,
 » l'on jugea à propos de prendre une autre po-
 » sition. En conséquence, l'aile droite de notre
 » corps se posta près de Bergzabern, la gauche
 » près de Freckenfeld; le général-major Hotze
 » avec un détachement dans le Bienenwald; &
 » 2 bataillons ont été placés à Lauterbourg.
 » Tout, malgré la plus mauvaise saison, est
 » dans un mouvement continuel; ce qui a
 » empêché le général de Wurmser de faire
 » un rapport circonstancié de ces événemens ».
 — Par un nouveau rapport du même gé-
 néral, daté à son quartier-général de Heili-
 genstein le 28 Décembre, on a appris (sui-
 vant la même feuille,) qu'en partie à cause
 de la difficulté du transport de vivres par la
 saison extrêmement mauvaise, en partie à rai-
 son de la grande supériorité de l'ennemi, il
 avoit été obligé de changer sa position près
 de

de Bergzabern & de Freckenfeld, & de se replier le 28 sur les hauteurs de Lingenfeld, en conservant néanmoins toujours un poste avancé à Germersheim. — Il est assez ordinaire de critiquer les généraux malheureux ; mais il est vrai du moins, que plusieurs militaires ici du premier rang & de la plus grande réputation avoient craint & prédit ce qui vient d'arriver : ils avoient jugé la position de l'armée beaucoup trop étendue, relativement à ses forces ; ils croyoient, que la prudence conseilloit depuis long-tems, pour ne pas exposer sans cesse les troupes à se trouver à la boucherie vis-à-vis d'un ennemi fort supérieur & trop voisin, de prendre une position plus concentrée, en abandonnant Haguenau & ses environs : ils cherchent la raison de l'extension trop considérable, donnée par le comte de Wurmser à sa chaîne de postes derrière la Motter, dans son affection pour Haguenau & pour l'Alsace, son pays natal, dont il vouloit couvrir cette partie, où il étoit habitué, contre les dévastations & la vengeance cruelle du parti conventionnel : enfin ils dirent que leur avis a aussi été constamment celui du duc de Brunswick. On regrette encore que, tandis que les armées Françaises du Rhin & de la Moselle s'étoient réunies pour agir sur un seul point, celles d'Autriche & de Prusse n'aient pas également effectué leur jonction, pour s'opposer ensemble à l'ennemi : on dit que le duc de Brunswick avoit conseillé cette jonction à M. de Wurmser dans le conseil-de-guerre, qui fut tenu le 25

mais que ce général, se reposant entièrement sur la bravoure des troupes impériales, s'étoit assuré de pouvoir se soutenir avec elles dans son poste sur le Geisberg. Nous ignorons si ce refus est réel; mais il est certain du moins, qu'un manque de concert combiné, dans cette fatale journée du 26 Décembre, a été trop remarquable.

MANHEIM (le 22 Janvier). Il ne s'est passé depuis huit jours aucun événement important dans nos environs. Les François n'ont encore fait aucune tentative contre cette ville. On est toujours occupé à faire des préparatifs en cas d'attaque. Outre l'artillerie dont nos remparts sont garnis, il y a encore beaucoup de canons & de mortiers en réserve sur la place près du château. Cependant la défense en est rendue difficile par le grand nombre de chaussées & de digues, formées autour pour assurer la culture des terres voisines & empêcher les inondations. On avoit d'abord conçu l'espoir que la réunion permanente des armées Autrichienne & Prussienne contribuerait à notre sûreté, que le duc de Brunswick appuyeroit son aile gauche sur Mannheim, & que cette ville seroit devenue le point central de communication des forces combinées; mais l'armée Prussienne s'est repliée sur Worms, de-là sur Oppenheim, & s'étend jusqu'à Mayence; de sorte que la communication avec les Autrichiens a été rompue, & que Mannheim, qu'on peut regarder comme la clef de l'Empire dans cette partie de l'Allemagne, s'est vu exposé à la première

attaque des François. Le duc de Brunswick qui se retire du commandement en chef de l'armée Prussienne, est parti d'Oppenheim pour Mayence, d'où il doit se rendre dans ses états; & le général de Möllendorff qui le remplace, est attendu à l'armée sous peu de jours. Le général comte de Wurmsler a quitté également le commandement de l'armée Autrichienne, & se rend à Vienne. Le prince de Waldeck, commande actuellement en chef par *interim*. S. A. arrivée ici le 17 avec une suite assez nombreuse, a fait ces jours derniers une reconnoissance au-delà du Rhin, jusqu'aux environs de Friesenheim, & a donné ordre de continuer les travaux aux retranchemens en avant du fort du Rhin, pour mettre ce fort à l'abri de toute insulte. D'un autre côté, on a appris avec surprise, que les Impériaux ayant jugé à propos d'abandonner le Fort-Louis & d'en détruire les ouvrages, ont évacué cette place le 17 à 10 heures du soir; 7 minutes après, ils mirent le feu au fort Alsace, à son pont ainsi qu'à tous les bâtimens du Fort-Louis, & firent sauter tous les bastions & magasins à poudre. — On n'apprend pas que les François aient fait des progrès ultérieurs du côté de Treves & de Coblenz; mais il est certain qu'ils font de grands ravages par-tout où ils ont pénétré. Le corps ennemi posté près de Spire, fort d'environ dix mille hommes, sert à protéger les pillages. Le 15, les carmagnols ont emmené sur un grand nombre de chariots tout ce qu'ils ont pu emporter de Worms. A Lauterecken, ils n'ont

pas laissé le moindre comestible, & ont forcé les habitans à transporter les effets qu'ils leur avoient pris. Ensuite ils imposèrent une contribution de 12 mille florins, & prirent 4 otages. A Lamersheim, les conventionnels ont presque entièrement détruit la maison de plaisance du comte d'Oberndorff, ministre Palatin. A Hemsheim, ils ont brûlé l'église & le château de Dalberg; ils ont aussi mis le feu à la résidence du prince à Durckheim.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 22 Janvier*). Enfin le gouvernement a reçu des informations directes & officielles de l'évacuation de Toulon, ainsi que des circonstances qui ont accompagné & suivi cet événement. Le capitaine Hale, aide-de-camp du général O'Hara, arriva le 14 au soir fort tard au bureau du secrétaire-d'état Dundas, avec des Lettres du vice-amiral lord Hood, & du commissaire sir Gilbert Elliot. Les ministres du cabinet étant tous à la campagne, le capitaine Hale, après une courte conférence avec M. Nepean, sous-secrétaire-d'état, partit pour aller remettre ses dépêches au-roi à Windsor. A son départ de la flotte, elle étoit mouillée à la hauteur des isles d'Hieres, sur la côte de Provence, à quelques lieues de Toulon: les transports avec les troupes & environ 20 mille habitans, émigrés de Toulon, étoient rassemblés au golfe de la Spezzia. On a été dans la nécessité de laisser environ 1200 malades ou blessés dans la place, à la merci des forces conventionnelles; mais presque tous les

vaisseaux de l'escadre françoise de Toulon ont été emmenés.

La maniere dont cet événement important est annoncé dans les feuilles ministérielles, le peu d'impression qu'il a paru faire à la cour, joint à des circonstances tout-à-fait inexplicables, ont tourné l'attention des politiques sur des objets propres à donner quelque éclaircissement. Quelques-uns se sont arrêtés sur une députation des sections de Toulon qui se présenta aux généraux Anglois & Espagnols, pour leur faire part d'une délibération, par laquelle elles demandoient à reconnoître Monsieur comme régent. Voici la réponse qu'ils en reçurent.

Réponse des commissaires Anglois à la requête des Toulonnois, pour appeller Monsieur régent de France; à Toulon, le 28 Novembre.

„ Messieurs, nous avons reçu avec beaucoup d'intérêt la communication qui nous a été faite de vos délibérations, & de celles des sections de Toulon, relativement à la régence. Nous y reconnoissons avec le plus grand plaisir les sentimens dignes à la fois du patriotisme & de la sagesse de cette ville distinguée.

Nous partageons avec elle, non-seulement le désir de voir renaître, sous un gouvernement fondé sur les bons principes; non-seulement les sentimens de loyauté & l'attachement pour votre jeune monarque, mais aussi ceux du respect & de la vénération pour vos rois, & sur-tout pour l'auguste personnage qui est l'objet de vos vœux.

Nous nous trouvons néanmoins dans l'impossibilité de concourir immédiatement à l'accomplissement de vos souhaits, & nous désirons vous faire part des obstacles qui s'y opposent.

La régence de France intéresse l'Europe entière, & sur-tout les puissances coalisées, puisque dans les circonstances présentes, l'autorité du régent, comme

celle du trône même, ne peut être réalisée que par leurs secours, & par des efforts immenses de leur part.

Cet objet doit donc, de toute nécessité, ainsi que par toutes les obligations de la saine politique & par celles des sentimens honnêtes (les seuls qui puissent animer des princes illustres) être traité directement avec les cours qui combattent les ennemis de votre roi.

Une affaire aussi importante, & qui embrasse des relations politiques aussi étendues & aussi combinées, ne peut être terminée avec effet, ni même avec avantage par une seule ville, respectable à la vérité à toutes sortes de titres, mais qui est, pour le moment, non-seulement isolée du reste de la France, mais ayant contracté pour l'intérêt du royaume, comme pour son propre salut, des relations récentes & fa- créées avec une autre puissance.

Il est évident dans tous les cas, que les ministres de S. M. B. doivent être absolument incompétens pour décider sur ces objets, sans avoir spécialement consulté leur cour, & obtenu des pouvoirs directs.

Tout ce qu'ils pourront faire pour seconder le zèle louable des habitans de Toulon, sera de soumettre sans délai cette matière intéressante à la sagesse & aux lumières de S. M. & d'attendre ses ordres.

Jusqu'alors, ne nous trouvant point autorisés à compromettre S. M. sur la question de la régence, nous pouvons encore moins consentir à la proposition qui a été faite, d'appeller M. le comte de Provence à Toulon, pour y exercer les fonctions de régent, parce que ce seroit destituer S. M. B. avant l'époque stipulée, de l'autorité qui lui a été dernièrement confiée à Toulon.

Ces raisons ne nous obligent cependant point de nous opposer au desir que pourroient avoir les habitans de cette ville, de porter leurs hommages aux pieds de ce prince, & de lui exprimer tous les vœux que doivent inspirer ses vertus personnelles, ou que peuvent réclamer les droits de sa naissance. „

Réponse de don Juan de Langara.

„ Messieurs, j'ai vu avec le plus grand plaisir, & la plus parfaite satisfaction, par la Lettre que vous m'avez écrite, les loyaux sentimens que manifestent les Toulonnois, par l'organe de leurs sections, de re-

connoître pour régent du royaume de France, M. le comte de Provence, & de lui envoyer une députation pour le supplier de venir dans Toulon, non-seulement à cause de l'opinion avantageuse que son arrivée produira dans le pays, mais aussi parce que sa présence accélérera le rétablissement du gouvernement monarchique, & fera prospérer plus promptement la cause du roi Louis XVII, auquel mon auguste monarque prend un si véritable intérêt.

En conséquence, messieurs, ayant instruit S. M. C. de vos louables intentions, je crois qu'il seroit convenable d'attendre sa volonté royale sur cette matière; ce qui n'empêche pas que vous n'envoyiez une députation à Monsieur, pour ne pas retarder plus longtemps une preuve si juste du zèle, & de l'amour dont les Toulonnois se sentent animés pour la personne sacrée de leur légitime souverain Louis XVII, & de leur obéissance à celui qui doit gouverner pendant sa minorité. „

A bord du vaisseau la *Conception*, le 29 Novembre.

La démarche des Toulonnois, la réponse assez disparate des Anglois & de l'amiral Espagnol, combinées avec d'autres objets d'observation, avec les vues très-vastes qu'on prête à une certaine cour, & enfin avec les évènements qui viennent de se passer, & ceux qui paroissent s'annoncer de près, semblent offrir une matière assez riche de spéculation & de conjecture.

Hier le roi s'est rendu vers 2 heures, au bruit des canons du Parc & de la Tour, dans une des salles de Westminster. Les deux chambres y étant assemblées, S. M. a fait l'ouverture du parlement par un discours dont voici la teneur.

Milords & Messieurs.

„ Les circonstances pour lesquelles je vous ai assemblés, exigent de votre part la plus sérieuse attention. „

„ Nous sommes engagés dans une guerre de l'Es-

sue de laquelle dépendent le maintien de notre constitution, de nos loix, de notre Religion, & le repos général de toute société civile. C'est avec satisfaction que vous avez été informés des avantages qu'ont remporté les armées alliées, & du changement qui s'est opéré dans la situation de l'Europe au commencement de cette campagne. „

„ Les Provinces-Unies garanties d'une invasion, les Pays-Bas Autrichiens reconquis & conservés, la conquête sur les frontières de France de plusieurs forteresses importantes; la reprise de Mayence, & les différens succès des alliés sur le Rhin; ce qui, malgré les avantages que viennent de remporter les ennemis dans cette partie, prouve évidemment la nécessité du maintien de notre alliance. „

„ Les efforts puissans & efficaces des alliés dans le Midi, la possession temporaire de la ville & du port de Toulon, ont occasionné une puissante diversion aux entreprises des ennemis; l'évacuation même de cette place par l'habileté & les talens que mes commandans & officiers de terre & de mer ont déployés dans cette circonstance, a porté un coup décisif à la marine françoise. „

„ La pêche de Terre-Neuve perdue pour les François. Les acquisitions précieuses & importantes faites dans l'Est & les Indes Occidentales. „

„ Notre supériorité sur les mers a été vainement disputée, notre commerce a été si efficacement protégé, que les pertes que nous avons éprouvées sont avantageusement compensées par les prises que nous avons faites sur l'ennemi. „

„ Les circonstances qui ont retardé jusqu'ici les progrès rapides des alliés, en nous mettant dans la nécessité de déployer de notre côté la plus grande vigueur, & la plus exacte persévérance, nous promet en même tems de nouveaux succès. „

„ Nos ennemis en employant le système arbitraire de disposer de la vie & des propriétés des citoyens, système qui viole ouvertement les loix de

la justice, de l'humanité & de la Religion, ont occasionné en France, une confusion & un mécontentement universel, & ont donné plus d'énergie aux forces physiques & naturelles de ce pays. „

„ Quoique je me voie, avec regret, pour les intérêts de mon peuple, dans la nécessité de continuer la guerre; je n'en desire pas moins la paix, mais il faut qu'elle soit établie sur des bases fermes & solides, qui puissent assurer l'indépendance & la tranquillité de l'Europe. Mais ce desir est contrarié par la propagation du système de la France, qui est tout-à-fait opposé au bonheur de ce pays & à la tranquillité de toutes les autres nations. „

„ C'est dans ces intentions que je crois nécessaire de vous donner la déclaration des vues & des principes qui m'ont animé. J'ai ordonné que la copie de cette déclaration fût mise sous vos yeux avec celles des conventions & traités conclus avec les différentes puissances: vous verrez qu'une grande partie de l'Europe embrasse la cause commune. „

„ C'est avec la plus vive satisfaction que j'ai vu la loyauté & le ferme attachement que toutes les classes de mon peuple ont montrés pour notre constitution & notre gouvernement, malgré les moyens de séduction qu'on a employés pour les en détourner. Ces sentimens ont été également manifestés par le zèle que notre milice a employé dans la défense intérieure du pays; & la bravoure & l'esprit qu'ont déployé dans toutes les occasions mes troupes de terre & de mer, ont maintenu le lustre du nom de la Bretagne, & nous ont rendu dignes des bénédictions du Ciel, l'objet de tous nos vœux. „

Messieurs de la chambre des communes.

„ J'ai ordonné que l'on mit sous vos yeux le compte des dépenses de l'état, & je suis persuadé que vous ne vous refuserez pas à accorder les objets que les circonstances exigent. Je suis trop sensible aux preuves réitérées que j'ai reçues de l'attachement de mes

sijets, pour ne pas gémir de la nécessité d'une augmentation de charges. „

„ J'ai la consolation de pouvoir vous annoncer la bonne situation des revenus, & que les mesures prises l'année dernière pour relever le crédit commercial ont efficacement réussi. „

„ Nos besoins doivent être grands : je desire que vous y pourvoyiez de manière à ce qu'ils ne pesent pas trop sur mon peuple. „

Milords & Messieurs.

„ Je vous exhorte à examiner scrupuleusement dans vos délibérations l'origine & la véritable cause de la guerre. Une attaque a été faite contre nous & nos alliés. Cette attaque, fondée sur des principes qui tendoient à détruire toutes les propriétés, à bouleverser les loix & la Religion de toute nation civilisée, & à introduire le principe destructeur de brigandages, d'anarchie & d'impiété, a été pleinement manifestée en France, & fournit à la postérité & à ce siècle une horrible, mais utile leçon. „

„ Il ne nous reste donc qu'à nous garantir mutuellement de ce système : la discontinuation de la guerre ne nous procureroit qu'un court intervalle de paix & ne rendroit pas la tranquillité générale. „

„ Convaincus de la nécessité de défendre ce que nous avons de plus cher, & pleins de confiance dans la valeur & les ressources de la nation, dans les efforts continuels de la plus grande partie de l'Europe, & sur-tout dans la justice incontestable de notre cause ; que notre conduite contraste avec celle de nos ennemis en cultivant & pratiquant les principes d'humanité, & les devoirs de notre Religion, ce qui nous obtiendra la continuation des grâces & de la protection de la divine providence, que ce royaume a toujours si éminemment éprouvées. „

Jamais session n'aura plus mérité l'attention publique, par l'importance des objets qui y

seront traités; par le développement des principes politiques qui doivent donner l'impulsion à tous les cabinets; par l'éloquence, par les talens, par la chaleur & la force des raisonnemens que les orateurs déployeront; enfin par des résolutions amplement discutées, froidement dirigées & fermement arrêtées, puisque d'elles vont dépendre, non-seulement le bonheur, mais encore le sort de l'Europe entière. On parle d'une réunion très-desirable entre le ministère & le parti de l'opposition. Tout porte à espérer que cette session du parlement que l'on avoit annoncée, comme devant être fort orageuse, non-seulement se passera avec calme, mais apprendra à l'Europe que toute la nation Angloise est prête à s'armer, s'il le faut, pour venger son nom avili par les factieux de France, & pour exterminer ces ennemis de tous les gouvernemens, de toutes les religions & de tous les peuples. En attendant, les préparatifs de guerre se continuent avec une nouvelle vigueur. Le roi a ordonné pour le 28 du mois prochain un jeûne général dans tout le royaume.

FRANCE.

PARIS (*le 20 Janvier*). L'espérance que le comité de salut public avoit donnée à la Convention, d'un avantage prochain & important sur les bords du Rhin, n'a pas tardé à se réaliser. Les succès de ses armées dans cette partie de la frontière ont même passé son attente. Non-seulement elles ont réussi à reprendre les lignes de Weissebourg & à délivrer Landau; mais encore elles ont forcé les Autrichiens à repasser le Rhin, & elles menacent

le Palatinat La Convention a été entretenue pendant 4 jours consécutifs du récit des triomphes de ses troupes, auxquelles 3 ou 4 jours ont suffi pour les remporter, après six semaines d'efforts & de persévérance. Les nouvelles qu'elle continue de recevoir de ses commissaires près les armées du Rhin & de la Moselle, ne contiennent jusqu'à présent que des détails satisfaisans sur les suites des derniers avantages que ces armées ont obtenus sur les alliés. Dans une Lettre écrite de Strasbourg le 3 de ce mois, & lue à l'assemblée dans la séance du 8, les représentans Lacoſte & Beau-dot rendent compte de tout ce que l'ennemi leur a abandonné en farines, légumes, fourrages, avoine, fusils, poudre, couvertures &c.

Depuis la déroute des conventionnels du côté des Pyrénées Orientales, on n'a pas appris que les Espagnols & les Portugais réunis aient fait des progrès ultérieurs. Suivant des dépêches adressées au comité de salut public, & lues à la séance du 15 de ce mois, on étoit parvenu à rallier les républicains; Gaston qui étoit à Perpignan, répondoit sur sa tête de cette ville; & l'armée de Toulon marchoit contre les Espagnols. Roberſpierre, qui transmit ces nouvelles à l'assemblée, ajouta qu'on avoit malheureusement reçu la confirmation de la mort du représentant Fabre de l'Hérault; que ce membre de la Convention ayant souvent rallié les troupes, tomba enfin percé de coups aux pieds d'une batterie. Quant au parti Royaliste, qui, long-tems méprisé par la Convention, s'étoit assez accru & fortifié pour lui donner les plus vives alarmes, il pa-

roit être aujourd'hui à ce point d'épuisement, d'anéantissement même, où le représentoient, il y a 3 mois, les rapports de Barrere. Il vient de perdre un important retranchement, en perdant l'isle de Noirmoutier, qui lui a été enlevée, le 2 de ce mois, par les conventionnels. La premiere nouvelle en fut annoncée à l'assemblée dans sa séance du 8, par une Lettre du représentant Carrier, écrite de Nantes. Ce commissaire annonçoit en même tems, que Charrette, qui depuis les Herbiers jusqu'à Machecou avoit grossi sa troupe, & s'étoit emparé de ce dernier poste, en avoit été chassé par une partie de la division de Cherbourg. Le silence que l'on garda dans le cours de plusieurs séances suivantes touchant les opérations des troupes conventionnelles depuis la prise de Noirmoutier, avoit donné de la consistance au bruit de la reprise subite de cette isle par l'armée catholique; mais Roberfpierre, dans la séance du 12, démentit cette nouvelle, d'après une Lettre des représentans Prieur, Bourbotte & Tureau, adressée au comité de salut public, & donna à la Convention sur cet événement de longs détails.

,, Cette expédition, est-il dit dans la Let-
 ,, tre des représentans, vaut à la république
 ,, environ 50 pieces de canon, 7 à 8 cens
 ,, fusils, des munitions de guerre & de bou-
 ,, che. Les brigands ont perdu 500 hommes,
 ,, & ceux qui ont mis bas les armes, sont au
 ,, nombre d'environ 1200. On compte parmi
 ,, ces derniers 10 à 12 chefs. Le scélérat
 ,, Desbec, généralissime, qui a été blessé à

„ Cholet, & que l'on disoit mort, est tombé
 „ entre nos mains : il étoit accompagné de
 „ sa femme. Une commission militaire, que
 „ nous venons de créer, va faire une prompte
 „ justice de tous ces *traîtres*. Nous avons
 „ pensé qu'il étoit intéressant, dans un pays
 „ *gangrené* comme la Vendée, de changer
 „ jusqu'au nom des lieux, qui ont été fouil-
 „ lés par la présence des brigands. Nous avons,
 „ en conséquence, nommé l'Isle Boïn, l'Isle
 „ Marat, & celle de Noirmoutier, l'Isle de
 „ la Montagne. Nous vous prions de faire
 „ confirmer ces dénominations, par un dé-
 „ cret de la Convention-Nationale „. Quel-
 que malheureux que soit, suivant cette Lettre,
 le sort de la plupart des chefs des Royalis-
 tes ; celui des généraux qui ont servi con-
 tre eux la Convention, n'est pas beaucoup plus
 fortuné. Sans parler de ceux qui ont été ou
 tués ou arrêtés, tels que les Bioffe, les Vergnes,
 les Canclaux, les Chalboz, on connoît la fin
 de Léchelle, qui termina lui-même ses jours
 après la déroute de Laval, & celle de Biron,
 dont la guillotine vient d'achever la carrière ;
 Guetineau & Marfé sont à l'ordre du jour
 pour le tribunal-révolutionnaire ; Tunk & Ronfin
 ont été récemment arrêtés ; Westermann lui-
 même vient d'être destitué ; & Rossignol, fré-
 quemment inculpé, est encore en butte aux
 plus fortes dénonciations. Les trois derniers
 cependant ont respectivement pour eux un
 puissant parti parmi les Jacobins ; & il y a
 bien paru quant à Westermann, lorsqu'il s'est
 présenté à la barre de la Convention dans sa

séance du 7 ce mois, puisque, tout destitué qu'il étoit, il a obtenu les honneurs de la séance; mais en vain quelques uns de ses partisans ont essayé de faire décréter que ce général avoit bien rempli ses devoirs : la Convention s'est bornée à ordonner que le comité de salut public feroit un rapport sur sa conduite & que jusques-là il jouiroit de la liberté. Non-seulement les généraux employés contre les Royalistes éprouvent l'inconstance des faveurs populaires; les généraux à la tête des armées contre les puissances alliées n'échappent pas aux rigueurs nationales, & parmi ceux-ci, le général Laroque, accusé de trahison dans l'affaire du camp de Famars, détenu à l'Abbaye, est sérieusement menacé; & Donadiu, général d'une division à l'armée du Rhin, vient d'être arrêté, & doit être promptement jugé. Du reste, ce ne sont pas seulement les militaires en grade que la hache de la guillotine atteint; les membres de la Convention eux-mêmes n'en sont pas à l'abri, & il paroît de plus en plus que le sort de ceux qui la composent, est d'être dénoncés, arrêtés, & de périr successivement sur l'échafaud. Chabot, Bazire & Launai d'Angers ont déjà subi un interrogatoire au Luxembourg; Fabre d'Eglantine est mis en arrestation depuis quelques jours. Deux autres membres, Bernard, & Dentzel qui commandoit à Landau, sont également arrêtés. Lorsque le comité de sûreté générale annonça qu'il avoit fait arrêter provisoirement Fabre d'Eglantine, Danton demanda que ce prévenu fût traduit & en-

tendu à la barre ; mais Vadiere répondit que l'inviolabilité constitutionnelle n'existoit plus. „ Ce n'est pas à la barre , dit-il , qu'il faut „ entendre de pareils hommes , c'est à la guil- „ lotine qu'il faut les envoyer sans aucune „ formalité „. Billaut-Varennes, de son côté, présenta Fabre comme le plus consommé des scélérats , & fit confirmer par la Convention l'arrêté du comité.

Les Jacobins ont entamé , dans leur séance du 13 de ce mois , une discussion , pendant laquelle Butteau , Simon & Dubois-Crancé ont prononcé successivement de longues & virulentes diatribes contre le gouvernement Anglois , le ministre Pitt , & le peuple Anglois. Collot d'Herbois ayant pris ensuite la parole , a renchéri sur les déclamations faites par les membres qui l'avoient précédé à la tribune. Après avoir dit qu'il ne vouloit pas mettre le gouvernement Anglois en comparaison avec celui de la France , que ce seroit rapprocher l'excès de tous les vices avec l'assemblage de toutes les vertus ; qu'un gouvernement qui est entre les mains de Pitt est nécessairement abominable , & n'a rien de comparable avec un gouvernement tel que le Ciel auroit dû le donner à toute la nature ; il a prétendu que la conscience de Pitt est un volcan qui vomit tous les crimes , une lave mortifere & pestilentielle. Puis passant aux Anglois eux-mêmes , il les a traités de lâches & de féroces. „ Les Anglois , s'est-il écrié , „ aiment à dire qu'ils font d'un bon natu- „ rel , & qu'ils ont un heureux gouverne-
ment

33 ment, mais personne ne le répète après
 33 eux. Nous sommes honnêtes-gens, disent
 33 ces insulaires, mais moi je ne vois d'hon-
 33 nêtes en Angleterre que les voleurs de grands
 33 chemins; ils laissent aux voyageurs de quoi
 33 les conduire jusqu'au lieu de leur destina-
 33 tion... L'Anglois est riche, dur, égoïste,
 30 inhumain. Savez-vous pour qui il se montrè
 33 moins dur & moins féroce? c'est pour ses
 33 chevaux: un homme, à ses yeux, est moins
 33 estimable que cet animal ». . . Ces grossie-
 res & dégoûtantes injures, qui ne peuvent
 que révolter de plus en plus une nation es-
 timable contre les oppresseurs de la France,
 ont néanmoins été couvertes d'applaudisse-
 mens réitérés; & il a été convenu qu'on s'oc-
 cuperait dans chaque séance de ce *grand* ob-
 jet, & qu'on rechercheroit en même tems avec
 soin tout ce qui pourroit servir à exciter une
indignation profonde contre le gouvernement
 de l'Angleterre. Quelques jours auparavant
 Barrère avoit tenu dans la Convention un dis-
 cours où regnoit le même ton, & qu'il ter-
 mina par ces phrases qui furent remarquées,
 & qui peut-être doivent l'être encore: « Que
 33 reste-t-il à faire à la république? D'abord,
 33 affranchir les Pyrénées, qui ont oublié les
 33 victoires de Roncevaux & le siège de Bar-
 33 celone; ensuite, chasser le discret Cobourg
 33 de Valenciennes, de Condé & du Quesnoy;
 33 puis donner encore une leçon Belgique;
 33 enfin frapper & punir Londres, cette cité
 33 orgueilleuse & banquière, marchande, mi-
 33 nistérielle & royale, qui dévore le monde,
 Tome I.

„ tyrannise les mers, rapine l'Europe & avilit
 „ la morale des peuples „. On auroit tort de
 croire que la Convention s'occupe toujours de
 si graves objets, elle descend quelquefois dans
 de petites affaires de ménage, dans des ga-
 lanteries & des contes qui dans un cercle de
 voisins & voisines auroient encore un air de
 fadaïse. C'est ainsi que dans la séance du 15,
 elle entendit avec satisfaction la lecture d'une
 Lettre du représentant du peuple Ehrmann,
 écrite de Sarbruck, le 6 Janvier : „ J'aimai,
 „ dit Ehrmann, une jeune républicaine pen-
 „ dant six ans ; ses vertus, son esprit & ses
 „ talens m'avoient rendu le plus heureux des
 „ mortels. Des circonstances malheureuses
 „ m'ont ravi ce trésor, sa main appartient au-
 „ jourd'hui à un autre plus heureux que moi.
 „ Nous nous aimons encore comme frere &
 „ sœur ; elle a gardé mon portrait, mais sa
 „ délicatesse ne lui a pas permis de garder
 „ une montre avec sa chaîne. La montre porte
 „ son chiffre, je la garderai. Chaque minute
 „ rappellera à l'homme une époque de son
 „ bonheur & un devoir au citoyen. J'offre
 „ ma chaîne d'or en présent de noces à l'a-
 „ mante la plus constante, la plus fidelle de
 „ l'univers, à la république Française. Je crois
 „ posséder encore à Paris quelques cadavres
 „ d'or au coin de Capet ; si je les trouve, je
 „ les ferai enterrer dans le creuset national. „
 Tandis que Barrere déclame sans cesse contre
 les rois & leurs gouvernemens, il n'est pas pour
 cela à l'abri des sorties des Jacobins. Camille
 Desmoulins à qui il avoit dit quelques dduceurs,

lui a donné en revanche dans un de ses numéros,
 de violens coups de pattes ». Si c'étoit un vieux
 » Cordelier comme moi (dit Camille), un
 » démocrate *rectiligne*, qui m'eût gourmandé,
 » j'en aurois la patience; mais toi, mon cher
 » Barrere, l'heureux tuteur de Pamela, toi,
 » le président des Feuillans, qui as proposé
 » le comité des douze! toi qui le 2 Juin met-
 » tois en délibération au comité de salut pu-
 » blic, si l'on n'arrêteroit pas Danton! toi dont
 » je pourrois relever bien d'autres fautes, si
 » je voulois fouiller le vieux sac, que tu dé-
 » viennes tout-à-coup un passe-Robespierre,
 » & que je fois par toi colaphisé si sec, j'a-
 » voue que ce soufflet m'a fait voir trente-six
 » chandelles, & que je me frotte encore les
 » yeux ». . . . Camille, après cette *légère* for-
 » tie, entame Hébert, auteur du *Pere Du-*
chasne. » Quand Thuriot, dit-il, assiégeoit
 » la Bastille, quand Fréron faisoit l'*Orateur*
 » *du peuple*; quand moi, sans craindre les
 » assassins, j'osois défendre Marat, où étois-tu
 » alors Hébert? Tu distribuois tes contre-mar-
 » ques que tu avois volés au *théâtre des va-*
riétés: depuis, tu voles l'état par l'entre-
 » mise de Bouchotte. Du reste, tu n'étois
 » pas avec nous en 1789, dans le cheval
 » de bois . . . Et c'est ce vil flagorneur aux ga-
 » ges de 120 mille livres, qui me reprochera les
 » 4 mille liv. de rente de ma femme! ce
 » nouveau patriote & le diffamateur des vé-
 » térans! cet homme rayé de la liste des gar-
 » çons de théâtre, pour vols, fera rayer de la
 » liste des Jacobins, pour leurs opinions,

„ des députés fondateurs immortels de la ré-
 „ publique ! un écrivain des charniers fera le
 „ législateur de l'opinion , le mentor des Fran-
 „ çois „ !... Telles sont les querelles particu-
 lières qui divisent les personnages qui ont prin-
 cipalement coopéré à porter les choses au
 point où elles se trouvent. Il en résulte natu-
 rellement la réflexion , qu'un régime qui doit
 son origine à des hommes aussi corrompus ,
 ne peut être que vicieux dans toutes ses par-
 ties , & destructeur de tous les principes tant
 de morale que de politique. Tandis que les
 chefs de ce nouveau régime affichent avec
 la dernière indécence , leurs passions & leur
 égoïsme , le peuple éprouve les effets de cette
 liberté chimérique dont on le berce depuis si
 long-tems. La rareté & la cherté des denrées
 augmentent de jour en jour , & sans les moyens
 forcés qu'on emploie pour se procurer des
 grains , nous serions bientôt réduits à la lettre
 au système de Jean-Jacques ; c'est-à-dire for-
 cés de brouter l'herbe en marchant à quatre
 pattes : ce qui , à la vérité , nous rapproche-
 roit encore davantage de notre système fa-
 vori , *l'égalité parfaite.*

Quand l'esprit d'anarchie , la fureur des sec-
 tes & des factions , se sont emparés d'une na-
 tion , on voit naître tous les jours quelque nou-
 veau parti : tel est celui des *universalistes* ,
 qui ne veulent faire qu'une république du
 monde entier ; à la tête desquels se trouve Ana-
 charsis Cloots (ci-devant Paw , chanoine de
 Xanten près de Cleves , auteur des *Recherches*
sur les Américains , les Chinois , les Egypt-

tiens &c), prenant le titre d'*Orateur du genre humain*. La lecture du verbeux & philosophique roman de l'abbé Barthelemy, lui ayant de plus en plus exalté l'imagination, qui l'étoit déjà à un très-haut degré, il s'est fait le chef de ce nouvel *universale a parte rei*. Mais la Convention qui n'est pas si zélée pour cet *universale* que les Schotistes pour l'autre, a fait mettre Anacharsis Cloutz dans les prisons du Luxembourg; où pour une raison opposée elle plaça aussi l'Américain Thomas Payne, qui trouvant déjà la république françoise trop *universelle*, vouloit la fédéraliser. Ces deux hommes extrêmes furent, dit on, surpris de se trouver dans le même *custodinos*. Le dernier paroïssoit avoir du splen, & vouloir s'isoler.

„ L'univers nous contemple, a dit l'*orateur*
 „ *du genre humain*; point de foiblesses. Chi-
 „ nois ou Péruviens, Hurons ou Tartares,
 „ noirs ou blancs, tous les hommes sont fre-
 „ res; embrassons-nous „. Malheureusement
 ou heureusement, il est tant de ces grands
 hommes aujourd'hui, que *l'univers ne les*
contemple plus; de sorte que les deux pri-
 sonniers peuvent à cet égard être tout-à-fait à
 leur aise.

Beaucoup de personnes étonnées de la fé-
 rie, de l'énormité, & des succès des crimes
 de cette secte sanguinaire qui regne sur la
 France sous le nom de Jacobins, ne peuvent
 se persuader que des succès si continus ne soient
 que l'effet du hasard, & les regardent au con-
 traire comme les résultats prévus & forcés
 d'un Machiavellisme profondément réfléchi :

mais rien n'explique mieux tout cela que la justice de l'éternelle Providence qui punit les scélérats les uns par les autres, les anciens crimes de la France par les nouveaux, & ceux-ci par d'autres plus nouveaux encore. Une preuve manifeste que ce n'est pas ici un plan formé par des hommes qui exécutent ce qu'ils ont arrangé d'avance, c'est cette fuite de scènes inattendues qui les étonnent eux-mêmes ; c'est cette succession des chefs & des idoles qu'encensa & brisa tour-à-tour ce club aussi cruel qu'inconféquent. Vous qui fûtes leurs oracles & leurs dieux, Necker, d'Orléans, Mirabeau, Barnave, Bailly, la Fayette, Brissot, Fauchet, Custine, Luckner, Dumourier, Roland, Biron, Péthion, Manuel, Lebrun, Anacharsis Cloots, qu'êtes-vous devenus ? Vous aviez l'orgueil des Titans, vous êtes disparus plus vite qu'eux : le Ciel en vous frappant s'est excusé aux yeux de la terre : le peuple que vous trompiez, a déchiré vos images, il a bu votre sang, il a arraché vos membres, déjà dévorés par les vers, de vos superbes tombeaux, & ceux de vous qui ont échappé à sa fureur, maudissent leur funeste célébrité : par-tout maudits, par-tout repoussés, par-tout poursuivis par l'ombre sanglante du roi qu'ils ont assassiné, ils cachent dans l'obscurité des cavernes, dans l'épaisseur des forêts, leur impure existence : la feuille qui tombe, le vent qui agite un buisson, fait trembler ceux qui jugeoient les rois, le signe de la mort est sur leur front, & la rage & la crainte se disputent leurs cœurs. C'est un Pache, un Danton, un Chaumette, un Roberf-

Pierre, enfin un Hébert qui vous remplacent aujourd'hui, pour rouler demain dans le précipice qui vous engloutit.

Dans le très-grand nombre de ceux qui ont été guillotines ces jours derniers, on remarque beaucoup de prêtres jureurs & intrus : parmi lesquels, Claude Hollier, âgé de 39 ans, natif de Seurre, district de St.-Jean-de-l'Osne, résidant à Bourdeaux lors de son arrestation, vicaire de l'évêque constitutionnel. — Adrien Lamourette, né à Frevent en Artois, évêque constitutionnel du département de Rhône & de Loire, intrus dans le siege de M. de Marbœuf, archevêque de Lyon. Pressé de s'expliquer sur ses liaisons avec Mirabeau, il a avoué qu'il connoissoit l'immoralité profonde de cet homme honteusement célèbre ; il a avoué qu'il étoit l'auteur des discours prononcés par Mirabeau, sur les matieres ecclésiastiques. C'est cependant le même homme qui avoit écrit un livre sur *les délices de la Religion* * ; s'il les avoit réellement goûtées, on peut dire qu'elle avoit favorisé un ingrat. Il étoit de la congrégation des Lazaristes, qui pleine encore de l'esprit de son fondateur (S. Vincent de Paul) n'a eu que très-peu d'apostatats. — Jean-Baptiste Dugados, natif de Carcassonne, jadis capucin sous le nom de P. Venance. Voici comme sa fin tragique est annoncée dans une de nos feuilles. „ Il fut „ d'abord connu sous le nom de Pere *Venance*, capucin. Né à Carcassonne avec „ une imagination vive & inquiète, il abandonna bientôt ses occupations de capucin,

* 1 Sept.
1789,
p. 26.

„ pour se jeter dans la poésie ; il publia des vers
 „ assez agréables pour recevoir d'un de ses
 „ rivaux en poésie le surnom de Pere Ti-
 „ bulle (a). Cette gloire toute nouvelle pour
 „ lui, ne satisfait sans doute pas son ambition,
 „ puisqu'il l'abandonna pour un parti de
 „ conspirateurs, qui l'a conduit à l'écha-
 „ faud. Leçon terrible pour des hommes in-
 „ quiets & turbulens, qui non contents de
 „ la carrière où ils sont heureusement placés,
 „ l'abandonnent avec légèreté pour se précipiter
 „ dans une autre dont ils ignorent les
 „ dangers, & qui se trouvent ainsi conduits,
 „ d'erreurs en crimes, au terme fatal de leur
 „ malheureuse existence. Il étoit âgé de 30
 „ ans „ ——— Guyot de Folleville, prétendu
 „ évêque d'Agra, imposteur rusé qui a long-
 „ tems joué les chefs de l'armée catholique,
 „ s'il est vrai que ceux-ci ont été dans la bonne
 „ foi (b), président du conseil supérieur de la

(a) Plainte de son provincial, 1 Sept. 1788,
 p. 68. — Ses vers galans & philosophiques, *ibid*,
 p. 70, 71. — Sa résipiscence (qui ne paroît pas
 avoir été durable), 1 Octob. 1788, p. 233.

(b) J'ai inféré dans le Journal du 1 Janv., p. 63.
 une Lettre d'un officier de l'armée royale, écrite
 le 5 Décembre, où il est dit que les généraux
 ont enfin reconnu leur erreur : assertion que d'au-
 tres ont contredite ; & l'on ne lit nulle part que
 l'imposteur ait été puni. Il paroît même avoir été
 un des chefs du conseil jusqu'à ce qu'il fût fait
 prisonnier. Est-il croyable d'ailleurs que le Bref du
 Pape, donné le 31 Juillet, n'ait pu parvenir par au-
 cune voie aux Royalistes avant le 5 Décembre ? S'il

Vendée, a été guillotiné le 4 Janv. à Angers.
 — Jacques Roux, prêtre, & se qualifiant prédicateur des sans-culottes, a prévenu la guillotine, en se faisant justice lui-même. Il parut devant la police correctionnelle; mais ce tribunal, après avoir examiné le délit dont Roux étoit accusé, a déclaré son incompetence, & renvoyé le prévenu devant le tribunal-révolutionnaire; aussitôt après avoir entendu prononcer cette décision, Jacques Roux a tiré de sa poche un couteau, dont il s'est frappé de cinq coups consécutifs. Le couteau a été déposé au greffe du tribunal de police correctionnelle, & sur le champ l'accusé a été conduit à Bicêtre : l'on ne croit pas qu'il puisse guérir de ses blessures.

Si les Prêtres jureurs & intrus, les Monarchiens & Brissotins, qui périssent sous la guillotine, excitent foiblement la pitié des ames droites, il n'en est pas ainsi des prêtres catholiques & autres bons François qui sont également immolés par les Jacobins. Les Religieuses essuyent en ce moment une persécution particulièrement redoutable. Celles qui n'ont pu gagner la frontiere, sont dans un danger continuel de mort. La seule grace qu'on semble disposé à leur faire, c'est de les renfermer comme suspectes. L'abbesse des Bénédictines de Soissons qui est une Rochefoucauld, sœur des

étoit vrai qu'on se fût prêté aux vues de cet intrigant, précisément pour faire illusion au peuple & grossir l'armée royale, on ne devoit pas être surpris que le Ciel n'ait pas favorisé cette entreprise.

deux évêques de Beauvais & de Xaintes, immolés le 2 Septembre 1792, a paru depuis peu devant le tribunal sanguinaire, établi à Soissons, & y montra une fermeté d'ame qui étonna le tribunal. Interrogée sur son nom, elle le déclina. *O le vilain nom*, s'écrierent les prétendus juges. *Je ne le trouve pas si vilain*, répliqua la dame, *puisque'il est celui de deux freres martyrs*. Après quoi elle répandit quelques larmes. Les tribunalistes restèrent dans le silence. On n'apprend pas jusqu'ici qu'elle ait été mise à mort.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 20 Janvier). Le général prince-héréditaire d'Orange a pris le 8 de ce mois congé du président des Etats-Généraux, pour aller visiter les quartiers de cantonnement & d'hiver des troupes de la république. Le prince Frédéric d'Orange, son frere, est parfaitement guéri de la blessure qu'il avoit reçue à l'action de Werwick au mois de Septembre dernier. L. H. P. ont fait dans leur armée, sur la proposition de Mgr. le Stadhouder, une nombreuse promotion de généraux, parmi lesquels S. A. le prince Guillaume-George-Frédéric d'Orange & Nassau, le lieutenant-général Stavenisse Pous, & le landgrave W. de Hesse-Philippthal, ont été nommés *généraux de la cavalerie*; & les lieutenans-généraux C. L. prince d'Anhalt-Schaumbourg, A. bourgrave de Kirchberg, & F. prince de Waldeck, *généraux de l'infanterie*.

BRUXELLES (le 25 Janvier). Nos frontières, qui présentoient il y a quelques jours, un aspect guerrier & menaçant, commencent à être plus tranquilles. Les différentes colonnes de troupes Autrichiennes, qui s'étoient mises en mouvement, & s'étoient même avancées sur le territoire ennemi, sont pour la plupart rentrées dans leurs cantonnemens respectifs, à l'exception de quelques corps de troupes légères, qui voltigent encore dans les environs de Bouchain & de Landrecie. Mais, si la rigueur de la saison a fait abandonner aux Alliés pour le moment leurs projets hostiles, les conventionnels ne paroissent pas avoir renoncé à celui de pénétrer dans la West-Flandre. Chaque jour ils font des excursions dans les villages voisins de Furnes & d'Ypres, d'où ils enlèvent tout ce qui tombe sous leurs mains. Le 20, un corps de 6 mille carmagnols forma une attaque sur le poste de Poperingue, défendu seulement par 800 hommes, dont la plupart étoient des payfans. Malgré l'infériorité de ceux-ci, ils se défendirent pendant quelque tems avec opiniâtreté. On sonna le toclin dans tous les villages voisins d'Ypres; en peu de tems une foule d'habitans eurent pris les armes pour défendre leurs propriétés menacées; & des renforts considérables d'intrépides Flamands s'étant joints à la garnison de Poperingue, les carmagnols furent repoussés, laissant près de 200 morts sur la place, & obligés d'abandonner leurs blessés, quelques prisonniers, & beaucoup de chariots qu'ils avoient amenés avec eux dans la vue de les

charger de leurs pillages. — L'ennemi continue de former des rassemblemens dans les environs de Steenworde & de Dunkerque ; & l'on remarque même qu'il fait défiler dans cette partie une nombreuse artillerie. Les mesures de défense , exigées par de tels préparatifs , ne sont pas négligées par les Alliés. Les garnisons de Nieuport & de Furnes ont été nouvellement renforcées ; & les troupes Angloises , qui se trouvoient à Audenarde , en sont parties pour se rendre à Menin. Le général Jourdan fait une inspection générale de toute l'armée du Nord depuis Dunkerque jusqu'à Givet. Du côté des Ardennes & du Luxembourg , les frontieres sont toujours désolées par les François. Ils ont pillé & brûlé en partie le village de Ste.-Cécile près d'Orval , forcé le maire à y mettre le feu , & sur son refus ils l'ont massacré , ainsi que plusieurs paysans. A Palifaux dans les Ardennes , ils ont surpris M. Martin , chanoine de la Magdelaine à Verdun , & l'ont reconduit en France où , dit-on , il a été guillotiné.

Quoique depuis quelques années la censure des livres soit réduite à rien , ou plutôt qu'elle soit tellement exercée en sens contraire , qu'il n'y ait que les amis de l'ordre & de la Religion qui doivent la redouter , on a été surpris de voir entre les autres moyens de corruption & de séduction , les nouveaux almanachs rédigés avec une licence ou impudence tout-à-fait incroyable. Ce que la luxure , l'impiété , l'extravagance ont de plus exalté ou de plus ravalant , a circulé par ce

moyen parmi les chrétiens de la Belgique, & quiconque s'avifera dans le cours de cette bienheureuse année de chercher le jour du mois, trouvera en même tems quelque leçon de scélératesse ou d'ordure. — Du reste, il faut convenir pour l'honneur des imprimeurs du pays, que plusieurs de ces abominations nous viennent du dehors, & qu'on s'est constamment refusé tant dans cette capitale que dans les autres villes à imprimer certains ouvrages obscènes, calomnieux ou impies, que les auteurs ont été dans le cas de livrer à des presses étrangères. C'est ainsi que le pauvre plagiat fait à Camus sous le titre de *Catéchisme politique*, a paru dans une ville Hollandaise dont le magistrat a donné asile à un Religieux apostat occupé à imprimer l'écumé de toutes les imaginations égarées ou corrompues : c'est - là encore qu'a paru une très-plate impiété si spirituellement intitulée le *Catéchisme de Malines*; ainsi que les prétendus *Comptes des Etats de Brabant* *, * 1 Fév. 1792, P. 238. 15 Fév., P. 318. 1. Mars, P. 394.

NOUVELLES DIVERSES.

Le duc de Brunswick qui a demandé d'être déchargé du commandement de l'armée Prussienne, a établi son quartier-général à Mayence, où le général Möllendorff qui le remplace, est attendu. — Le général de Wurmsfer est

appelé à Vienne ; son successeur, M. de Braun, est arrivé au quartier-général à Heidelberg.

— On remarque que l'Angleterre prend à sa solde toutes les troupes auxiliaires qu'elle peut avoir ; & comme elle les paye bien, ses forces de terre augmentent considérablement. Dans les Indes elle s'est emparée des comptoirs François à Mahé, à Surat, à Kalican & Yanan.

— Une partie des troupes Hollandoises cantonnées dans le pays de Liege, vient d'entrer dans le comté de Namur, & est en garnison dans la capitale. — On apprend que les Prussiens s'étant portés, le 23 Janvier, sur Worms, en ont délogé les François le lendemain, & les ont obligés de se retirer jusqu'à Franckenthal.

Je ne puis rien répondre à la multitude de Lettres qui m'ont été adressées touchant l'enlèvement du Journal qui s'est fait au commencement de Janvier sur les frontieres du Brabant. J'ai appris seulement que le gouvernement n'y avoit aucune part : & effectivement il est impossible qu'il en ait sans être en contradiction avec lui-même *, ce qu'il seroit injurieux de supposer. Je prie donc les souscripteurs de se tranquilliser jusqu'à ce que la chose soit découverte, & qu'on puisse les satisfaire : ce que l'on fera dans tous les cas, d'une maniere quelconque. L'on doit être d'ailleurs persuadé qu'il n'y a jamais aucun retard ni de ma part, ni de celle de l'imprimeur : mais il est naturel que la multitude d'écrivains dont les productions circulent librement dans le pays en faveur de l'impiété & du jacobinisme, soient très-empressés à intercepter tout ce qui peut prémunir les bons habitans de ces provinces contre le sort qu'on leur prépare.

* 15 Déc.
635.

J'ai reçu la Lettre de M. l'abbé Bigy, & celle d'un curé François, chanoine régulier de S. Augustin. Je tâcherai de satisfaire à l'une & à l'autre l'ordinaire prochain.

Quand des personnes respectables, que je ne puis éconduire sans manquer aux règles, viennent me surprendre pour parler de choses sérieuses, il en résulte pour l'ordinaire un accident indéfinissable qui les inquiète, & dont ils se font des idées très-faus-
ses, jusqu'à calomnier mon être corporel, en lui attribuant des affections épileptiques. Comme dans la position où je suis, je ne puis décliner ces fortes de visites brusques & imprévues, je dois prier instamment les hommes charitables de me les éviter, & de s'adresser préalablement aux personnes de la maison. Ces surprises, sur-tout dans des momens de travail, font sur mon état physique une impression dont la seule expérience peut donner une idée. C'est une antipéristase organique des plus violentes, & dont la force va en augmentant à mesure de la constance avec laquelle on essaye, sans me donner le loisir des nuances, de me détacher de la pensée actuelle pour m'en faire prendre une autre toute disparate. Cela se termine, si on ne lâche pas prise, par un évanouissement, & des douleurs d'estomac incroyables qui durent plusieurs jours. Il me coûte sans doute de faire ici l'aveu de ces tristes présens de l'humanité; mais j'aime encore mieux m'humilier par le récit de mes souffrances, que par le mécontentement ou les interprétations sinistres de gens dont je respecte l'état ou les qualités personnelles, & dont l'opinion ou l'amitié ne peuvent m'être indifférentes.



L'or est le mot de la dernière énigme.

LOGOGRIPE-CHARADE.

QUATRE membres font tout mon bien.
Mon dernier vaut mon tout, & mon tout ne vaut rien.

Dans le dernier Journal : l'homme sauvage, conduit à Zwoll en 1718, dont il est parlé p. 91, l. 13, étoit une fille. — p. 83, l. pénult. le végétaux, lisez les végétaux. — p. 99, l. 26, 2 Décembre, lisez 2 Septembre.

Dans le Journal du 1 Décembre, p. 557, l. 8, d'offrir, lisez d'office.

T A B L E.

TURQUIE	(Constantinople.	193
POLOGNE	(Varsovie.	194
ITALIE	{ Rome.	196
	{ Turin.	199
	{ Livourne.	200
SUEDE	(Stockholm.	201
DANEMARCK	(Coppenhague.	205
ESPAGNE	(Madrid.	ibid.
ALLEMAGNE	{ Vienne.	206
	{ Manheim.	210
ANGLETERRE	(Londres.	212
FRANCE	(Paris.	219
PAYS-BAS	{ La Haye.	234
	{ Bruxelles.	235
NOUVELLES DIVERSES.		237